



LE DEVOIR



LES ARTS

La rentrée
culturelle
Page C 1

LIVRES

Maryse Rouy:
l'Irlandaise derrière soi
Page D 1

VOL. XCII N° 10

LES SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 JANVIER 2001

1.95\$ + TAXES = 2.25\$

La motoneige, championne toutes catégories de la pollution

Un modèle de 650 cc rejetterait en une heure la même quantité d'hydrocarbures qu'une voiture en un an

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

De tous les véhicules accessibles au grand public sur le continent, la motoneige détient le championnat de la pollution toutes catégories, révèle la plus récente étude disponible sur la question, publiée le 13 novembre dernier par l'Environmental Protection Agency (EPA), le ministère fédéral de l'Environnement des États-Unis.

Une motoneige type d'une puissance de 100 chevaux vapeur rejette de 10 à 11 fois plus d'oxydes d'azote qu'une grosse moto

Selon cette étude, une motoneige type de 650 cc rejetterait dans l'air en une heure la même quantité d'hydrocarbures qu'une voiture conforme à la norme canado-américaine pendant une année entière (20 000 kilomètres). Il suffit à la même motoneige de rouler pendant trois heures pour rejeter la même quantité de monoxyde de carbone qu'une voiture en un an, et cinq heures pour émettre la même quantité de microparticules toxiques, une des composantes du smog, lui-même responsable de certains problèmes respiratoires comme l'asthme.

Ces équivalences ont été calculées par Jean-François Banville, un ingénieur-chimiste d'Environnement Canada qui œuvre au sein de la direction responsable des enjeux atmosphériques. Depuis neuf mois, la Loi canadienne de l'environnement a été modifiée de sorte que le contrôle des émissions des véhicules relève d'Environnement Canada et non plus du ministère fédéral des Transports.

VOIR PAGE A 14: MOTONEIGE



TOURISME QUÉBEC

Clinton avoue avoir menti sous serment

À quelques heures de son départ de la Maison-Blanche, Bill Clinton a avoué aux Américains hier soir les avoir trompés sous serment en échange de l'abandon de toutes poursuites pénales dans les affaires Paula Jones et Monica Lewinsky.

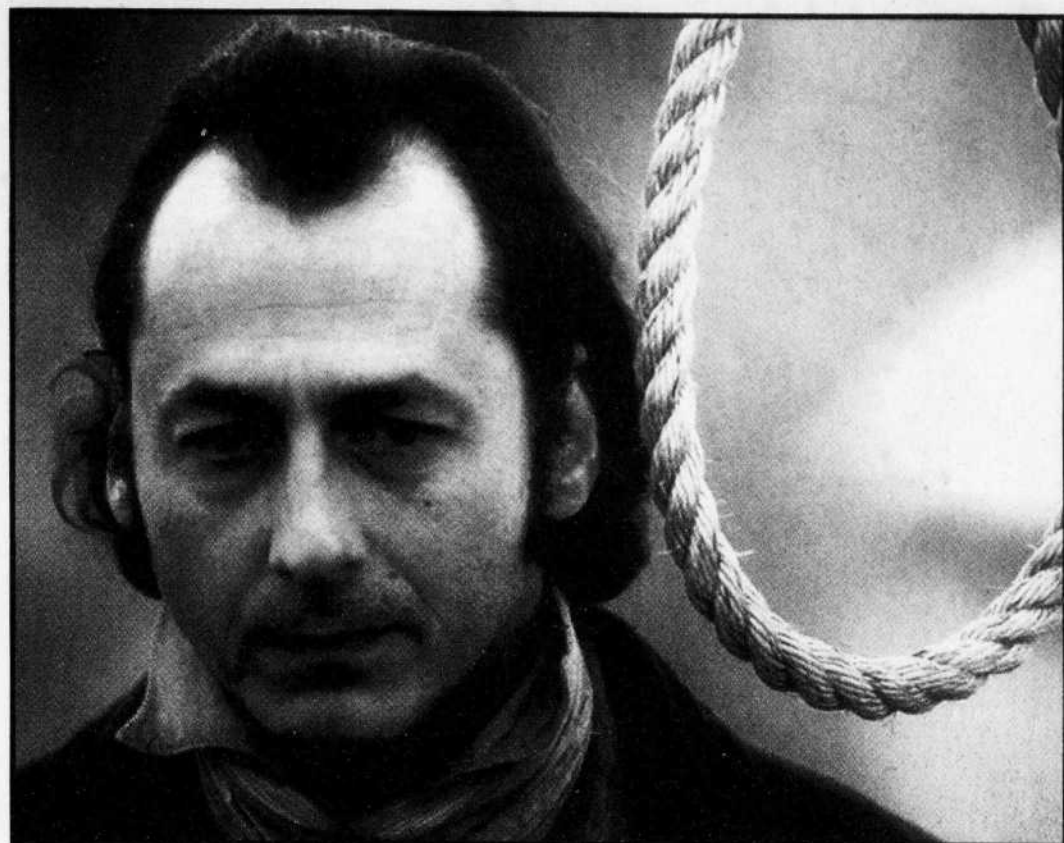
■ Nos informations en page B 9



REUTERS

INDEX

78313 00069 6	Annonces..... B 10	Idées..... A 13
	Avis légaux... B 12	Monde..... B 9
	Bourse..... B 8	Mots croisés B 11
	Carrières..... B 4	Météo..... B 11
	Économie..... B 1	Plaisirs..... B 14
	Éditorial..... A 12	Politique..... A 10
	Fonds..... B 6	Sports..... B 12



Luc Picard dans 15 février 1839.

CARL VALIQUET

15 février 1839, entre le film et la saga

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

À ceux qui se demandent si 15 février 1839, le film de Pierre Falardeau relatant l'ultime journée de vie en prison de Patriotes condamnés au gibet, s'inscrit dans nos crises d'identité, Pierre Falardeau répond évidemment oui. À ses yeux, l'histoire est toujours contemporaine. Octobre et Le Temps des

«On est à travers un système d'oppression qui dure depuis 1840, un peuple conquis à la Vichy, nazisme en moins, une minorité à laquelle on a donné un semblant de gouvernement, déclare-t-il. Non, la situation n'est plus aussi dramatique qu'à l'époque des Patriotes. Oui, le système perdure. Pour les lâches, la liberté est toujours extrémiste, d'ailleurs.»

L'ombre de Michaud flotte un moment... Petit aparté pour vous assurer qu'il y a un moyen d'interviewer Pierre Falardeau sans que ça dérive en franche engueulade (quelques cris, tout de même,

pro forma). Suffit en somme de s'adresser à son «moi» parlable. Il a l'habitude d'envoyer des missives incendiaires à ceux qui l'affrontent (à moi aussi), mais bon! Mieux vaut en rigoler...

Allez tout de même le croire lorsqu'il dit que 15 février 1839 n'est pas une œuvre plus personnelle que sa comédie elvis-gratonienne *Miracle à*

Memphis, unanimement éreintée par la critique (d'où son récent courroux)... Ce huis clos de condamnés à mort, avec son côté chemin de croix, possède une densité autrement plus puissante et intime que les gags de son crooner trop gonflé.

C'est ce qui a frappé Falardeau et son équipe: à quel point un caractère sacré émergeait de l'action de 15 février 1839 par-delà le scénario. Le cinéaste, d'abord titillé par son anticléricalisme, avoue avoir eu l'intention de ne pas trop verser dans les bondieuseries. «Puis, je me suis dit: ces gens-là étaient croyants. Laissons-leur la prière, l'extrême-onction, leur foi. Les mains du curé [Julien Poulin], les pieds de Luc Picard

VOIR PAGE A 11: SAGA

«Pour les lâches, la liberté est toujours extrémiste»

— Pierre Falardeau

■ Autres informations en page A 11

Le Texas débarque à Washington

Après avoir remporté la mise par la plus faible marge jamais enregistrée dans l'histoire des États-Unis, George W. Bush accède donc à la présidence de la première puissance mondiale. Pour l'heure, il présente un profil riche en... inquiétudes.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

En matière de protection de l'environnement, de lutte contre la pollution, le Texas se classe au dernier rang des États. Il est le cancre de la classe, l'État honni par tous les opposants à ce laisser-faire, ce laisser-aller qui produit inmanquablement des drames. De cet État, tout un chacun sait que George W. Bush en a été le gouverneur au cours des six dernières années. Six années au cours desquelles le laxisme affiché par Bush dans le dossier environnemental a débouché sur une situation désastreuse.

En raison de l'indifférence absolue que Bush a manifestée à l'endroit des questions environnementales et de ses conséquences, Edmond Orban, un politologue qui vient de diriger un ouvrage collectif sur les États-Unis, s'est dit inquiet. Gérard Bernier, professeur de science politique à l'Université de Montréal, a employé le même qualificatif après analyse de la politique étrangère qui se dessine. Michel Fortmann, également professeur de science politique à l'Université de Montréal et coresponsable avec M. Orban de la confection du livre intitulé *Le Système politique américain*, a lui aussi utilisé le verbe «inquiéter» après étude des intentions communiquées par Bush pour ce qui a trait à la politique de défense.

À l'évidence, le 43^e président des États-

VOIR PAGE A 14: BUSH

Legault remet en cause son appui à Landry

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Coup de théâtre sur la scène politique hier alors que François Legault aurait indiqué à Pauline Marois qu'il reconsidère l'appui qu'il accordait à Bernard Landry. La ministre se serait montrée stupéfaite, elle qui avait appris de la bouche même de Bernard Landry que M. Legault lui faisait faux bond pour se ranger derrière lui.

C'est lors d'une rencontre à Montréal entre Mme Marois et M. Legault, hier, que ce dernier lui aurait fait part de l'évolution de sa réflexion. Après que chacun eut exposé sa version des faits survenus ces derniers jours, le ministre de l'Éducation aurait indiqué, à la surprise générale, qu'il n'était pas certain qu'il appuie le vice-premier ministre, a appris *Le Devoir* de sources proches de Mme Marois.

Au moment de mettre sous presse, tant Mme Marois que M. Legault réfléchissaient à leur avenir respectif. D'un côté comme de l'autre, on affirmait que tous les scénarios étaient de nouveau sur la table: retrait de la vie politique (pour Mme Marois), ralliement à Bernard Landry, candidature à la succession en solo ou, encore, candidature en tandem.

Cette dernière hypothèse était toutefois hautement improbable, a indiqué une source, en raison de la méfiance qui s'est installée entre les deux ministres depuis mercredi.

Selon ce qu'on a pu apprendre, M. Legault n'aurait pas apprécié l'accueil que M. Landry a réservé aux revendications qu'il lui a soumises mercredi et jeudi. Certaines sources soutenaient que le vice-premier ministre les aurait balayées du revers de la main, d'autres que les différends entre les deux hommes étaient trop importants pour qu'ils se rallient sans autres discussions. M. Legault a notamment proposé de créer un comité sur la répartition fiscale entre les deux ordres de gouvernement, d'accroître l'effort pour recruter plus de militants et de députés jeunes

VOIR PAGE A 14: LEGAULT

Plamondon, à la recherche d'un goût perdu

À Noël, ma fille a eu la brillante idée d'offrir à son parrain Luc Plamondon une demi-livre de cretons, qu'elle devait lui apporter à La Barbade. Il avait loué là-bas, sur les hauteurs de Sandy Lane, une somptueuse villa où nous étions invités à passer les Fêtes.

Mais la Bine (c'est ainsi que Luc appelle affectueusement mon enfant bien-aimée) a oublié les cretons dans son frigo, à Montréal. Il a été malgré tout ravi de son idée. Ces cretons, qu'il n'a ni humés ni goûtés, ont eu chez lui un effet évocateur analogue à celui de la petite madeleine du cher Marcel Proust. Pendant une bonne partie du réveillon (caviar de Russie, saumon d'Écosse), il nous a parlé des odeurs et des saveurs, des accents, des sonorités de son enfance à Saint-Raymond-de-Portneuf, me prenant souvent à témoin parce que je viens d'un village voisin, Les Écureuils, où son père, Jean, prospère marchand de chevaux,

Georges Hébert
Germain

était bien connu, comme dans tout le comté.

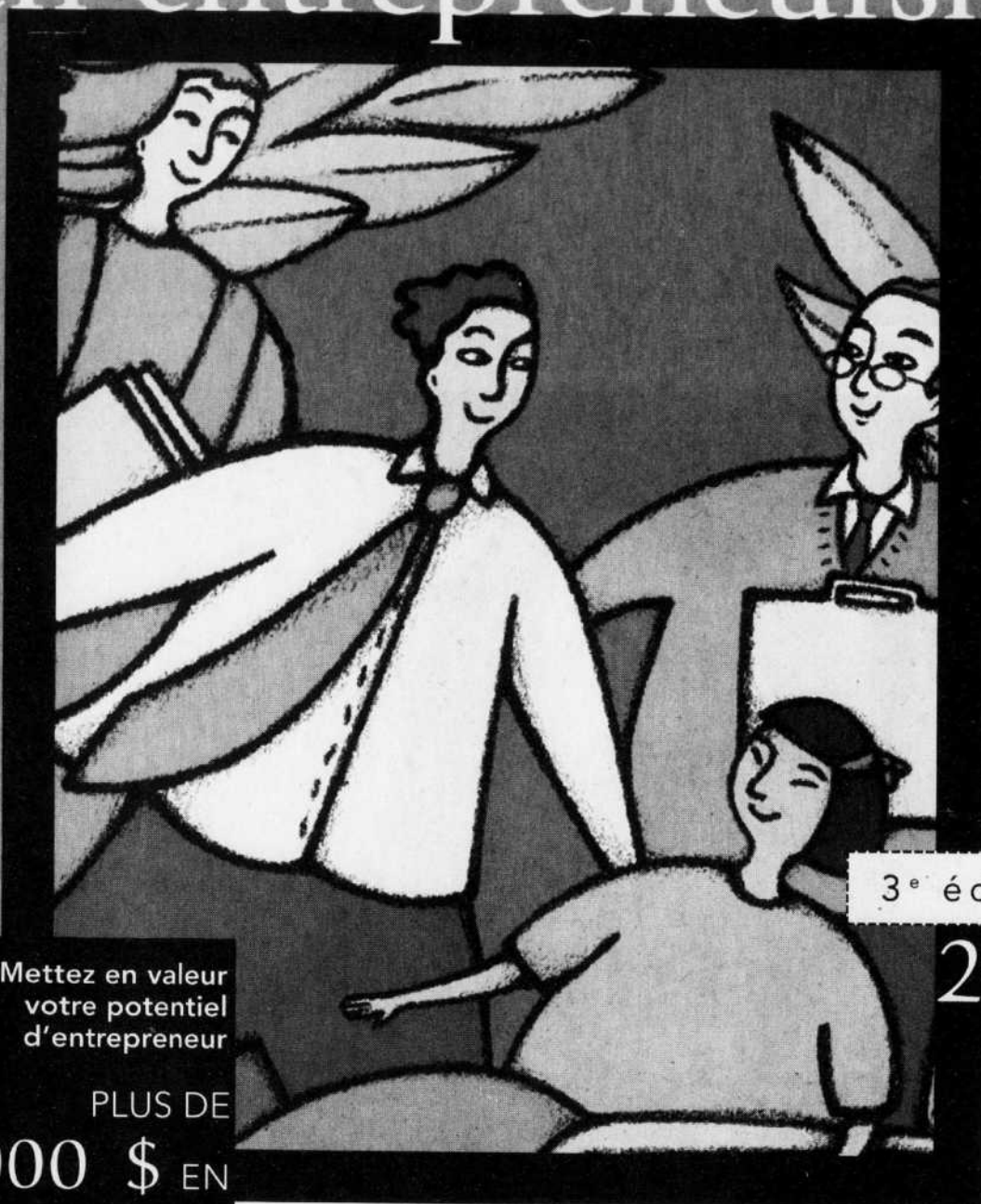
Il nous a raconté les derniers moments et les dernières paroles de ce père tant aimé, homme libre, têtue, entier, qui a fort bien su se débrouiller dans la vie, même s'il savait à peine écrire son nom. Jamais malade de sa longue vie (il est mort à près de cent ans), il avait un appétit énorme, signe évident, selon son fils, de bonne santé physique, mentale et morale. Dans la nuit tropicale, nous avons levé nos verres à cet homme attachant.

Le lendemain matin, quand il est rentré de sa virée en mer (c'est un excellent nageur), Luc est revenu sur le sujet des cretons, se demandant quelles épices

VOIR PAGE A 14: PLAMONDON

CONCOURS QUÉBÉCOIS

en entrepreneurship



3^e édition

2000-2001

Mettez en valeur
votre potentiel
d'entrepreneur

PLUS DE
240 000 \$ EN
PRIX

[ENTREPRENEUR-E À TOUT ÂGE]

Deux groupes
de projets :

Initiatives entrepreneuriales

Pour les élèves et
étudiants-e-s qui ont réa-
lisé des projets qui font
appel à leurs habiletés
d'entrepreneur-e

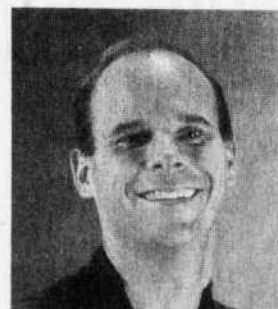
Création d'entreprise

Pour les adultes qui
veulent se lancer en
affaires et pour les
nouveaux propriétaires
d'entreprise

Date limite
d'inscription :

le 30 mars 2001

Guy Laliberté
Président fondateur
Cirque du Soleil



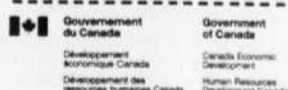
Photographie : Eric Piché

[MOT DU PRÉSIDENT D'HONNEUR]

« J'ai toujours cru que l'inaccessible
étoile est celle qui brille pour les artistes et les entrepreneurs. Car
pour bâtir une entreprise ou pour créer une œuvre, il faut se laisser
porter par un rêve. Et puis, il faut se donner les moyens d'aller au
bout de ce rêve. Si ce concours permet de réaliser le vôtre, j'aurai été
heureux d'en être le porte-parole. »

AVEC LA COLLABORATION DE :

Partenaires gouvernementaux

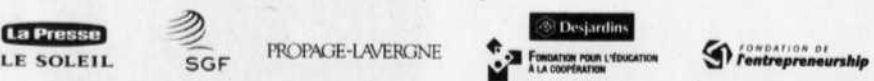


Canada

Québec

Gouvernement
du Québec
Éducation
Travail et Emploi
Recherche, Science et Technologie
Industrie et Commerce
Affaires municipales et Métropole
Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Relations internationales
Secrétariat à la condition féminine
Secrétariat à la jeunesse

Partenaires-commanditaires



Partenaires-collaborateurs

Association des centres locaux
de développement du Québec (ACLDQ)
Association des clubs d'entrepreneurs
étudiants du Québec (ACEE)
Carrefour jeunesse-emploi
Fédération des cégeps
Fédération des commissions scolaires
jeunes entreprises du Québec (JE)
Place aux jeunes
Réseau des boutiques de gestion (France)
Réseau des Sociétés d'aide au
développement des collectivités (SADC)



Concours québécois
en entrepreneurship

1035, rue De La Chevrotière, Édifice Marie-Guyart, 12^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : (418) 644-4255 Télécopieur : (418) 644-6851 Courriel : cqe@riq.qc.ca

www.concours-entrepreneur.org

• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS

Cyberbébés

Les jumelles ont été enlevées à leurs parents adoptifs britanniques

MARA BELLABY
ASSOCIATED PRESS

Londres — Au nom d'«une ordonnance de protection d'urgence», les jumelles de six mois au centre d'une adoption transatlantique controversée ont été enlevées hier à leurs parents adoptifs britanniques. Ces derniers ont immédiatement annoncé leur intention de lancer une bataille judiciaire pour les récupérer.

Alan Kilshaw s'est plaint de ce que les autorités du comté gallois de Flintshire n'aient donné aucune explication. «La seule chose qu'ils ont affirmé, c'est qu'ils se sont sentis fondés à prendre cette décision», a-t-il observé à la télévision hier après-midi.

Le directeur du conseil du comté de Flintshire, Philip McGreevy, a indiqué que l'affaire serait portée devant les tribunaux la semaine prochaine.

«De nouvelles mesures légales sont désormais possibles devant la Haute Cour pour poser tous les problèmes, y compris la complexité de la situation sur le plan légal, avant l'expiration de la Loi sur la protection d'urgence, le 26 janvier», a-t-il expliqué.

Dans la matinée, les jumelles avaient été retirées, sans raison invoquée, à leurs parents adoptifs par les autorités du comté.

«Belinda et Kimberley vont bien et sont désormais aux mains des services sociaux», a souligné un inspecteur divisionnaire de la police de Galles du Nord, Nick Crabtree. S'il a noté que le couple n'avait opposé aucune résistance, il a reconnu que «c'était une situation très difficile pour eux».

Alan et Judith Kilshaw, visiblement affolés face au nouveau rebondissement de cette affaire, avaient promis qu'il allaient engager des poursuites judiciaires pour récupérer Belinda et Kimberley.

Avocat de profession, Alan Kilshaw a indiqué que sa famille avait engagé un juriste spécialiste des droits de l'enfance, qui devait réclamer hier à la justice la restitution immédiate des jumelles.

Parallèlement, la mère américaine a déclaré vouloir récupérer ses filles, originellement appelées Kiara et Keyara, «achetées» sur Internet par un couple californien. Les jumelles auraient été vendues une deuxième fois, toujours par l'intermédiaire du Web, à un couple britannique, qui les a amenées au pays de Galles.

Dans une interview diffusée sur la chaîne de télévision américaine CBS avant le dernier épisode, Tranda Wecker, la mère des jumelles, âgée de 28 ans, a affirmé qu'elle regrettait cette adoption. «Je



Judith et Allan Kilshaw songent à engager des poursuites contre les autorités qui lui ont retiré les enfants adoptés.

veux que mes enfants reviennent. Je le veux vraiment», a-t-elle dit, assurant qu'elle n'avait pas touché «un sou» pour la transaction.

Les Kilshaw ont démenti avoir acheté les bébés. Ils ont expliqué que l'argent versé correspondait aux frais d'adoption demandés par Tina Johnson, qui gère le site Caring Heart Adoption depuis son domicile à San Diego, en Californie.

Le Sun de Londres rapporte qu'en décembre, les Allen avaient confié les jumelles à leur mère naturelle, domiciliée à Saint Louis (Missouri), après qu'elle eut demandé à les voir une dernière fois. Mais au lieu de rendre les bébés, elle et les Kilshaw les ont

emmenés en Arkansas, où l'adoption a été conclue, selon le journal.

Le FBI a ouvert une enquête préliminaire sur cette affaire. Les autorités britanniques devaient pour leur part vérifier si les jumelles, amenées en Grande-Bretagne avec un visa touristique de six mois, pouvaient légalement rester dans le pays.

Cette affaire, qualifiée de «déplorable» par le premier ministre britannique, Tony Blair, a suscité des débats complexes sur la législation en matière d'adoption, notamment sur l'absence apparente de dispositions claires concernant les agences sur Internet et les adoptions internationales.

Un député libéral presse son gouvernement à hausser le ton face à la Chine

Kun Lun Zhang raconte ses séjours en prison communiste

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Faisant augmenter la pression sur son propre parti, le député libéral Irwin Cotler insiste pour qu'Ottawa, lors de sa prochaine mission commerciale en Chine, place les droits humains au cœur des négociations. La répression d'adeptes du falun gong, parmi lesquels un citoyen canadien, fait croire au député qu'il est temps de lever le ton.

«Le respect des droits humains doit être un principe fondamental de la politique étrangère canadienne. La prochaine mission commerciale de même que la mise en candidature de Pékin aux Jeux olympiques de 2008 m'apparaissent d'excellentes occasions de signifier au gouvernement chinois que les droits humains et le commerce international sont complémentaires», a lancé M. Cotler hier à la conférence de presse donnée à l'occasion du retour au pays de Kun Lun Zhang.

Kun Lun Zhang, un sculpteur et professeur à la retraite qui jouit de la double citoyenneté, a raconté hier comment, pendant ses trois épisodes de détention au cours des six derniers mois, on lui a administré des chocs électriques et fait subir un incessant lavage de cerveau. «En juillet dernier, un dirigeant de la police m'a dit: «Si tu continues de t'adonner au falun gong, nous ferons ce que nous voulons de toi, en toute impunité. Si nous le battons à mort, nous t'enterrerons, tout simplement, et nous dirons au monde que tu t'es suicidé.»

Plus encore que des sévices physiques, Kun Lun Zhang dit avoir surtout souffert de la torture mentale. «Depuis décembre, du matin jusqu'à tard le soir, j'étais sous la garde incessante de quatre ou cinq personnes qui tentaient de me convertir de force.»

Trois semaines avant sa libération, a continué Kun Lun Zhang, «ils ont commencé à me préparer de la bonne nourriture et le personnel du camp s'est montré plus aimable. A un moment, j'ai fini par croire à leur bonté et j'ai dit ouvertement, propos qui n'ont pas manqué d'être enregistrés. J'ai finalement compris la raison de cette soudaine gentillesse: me faire paraître plus en forme à la face du monde lors de ma libération.»

Le député Cutler rappelle que les autorités canadiennes sont bel et bien en contact constant avec leurs homologues chinois mais que «l'heure est venue d'évaluer l'efficacité du dialogue et de voir si, sur le terrain, les droits humains sont respectés ou pas».

Au ministère des Affaires étrangères, on signale que le dialogue est toujours préférable aux sanctions commerciales, surtout dans le cas de la Chine. «La Chine veut accéder à l'Organisation mondiale du commerce et entrer dans la zone de libre-échange Asie-Pacifique. Or elle est bien au courant des susceptibilités occidentales», note Reynald Doiron, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

N'empêche, il n'est pas exclu que le premier ministre Jean Chrétien, lors de la mission prévue du 8 au 19 février, fasse part de ses inquiétudes au président chinois. «Lors de précédentes missions commerciales, Jean Chrétien a toujours abordé ces questions», a enchaîné M. Doiron.

Le gouvernement chinois semble particulièrement redouter la popularité sans cesse croissante du falun gong, qui se présente comme une pratique méditative et recrute des adeptes entre autres sur Internet. Bien qu'elles n'aient aucune preuve de conspiration en main, les autorités craindraient que le falun gong ne se transforme en organisation politique.

Seul en prison, Maurice Boucher s'ennuie ferme

Le chef guerrier des Hells Angels veut rejoindre les autres détenus

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Seul dans sa cellule de la prison Tanguay, Maurice Boucher dispose d'un téléviseur, d'un walkman, d'une console de jeu Nintendo, d'un poste de radio, de huit bouquins par mois et d'un téléphone pour passer le temps. Mais il n'a presque jamais de contacts humains.

Le chef guerrier des Hells Angels souffre de son état d'isolement quasi permanent. Il ne voit jamais d'autres détenus. Au mieux, il aperçoit les gardiens lors des repas, lors de ses sorties dans la cour murée de la prison et lors de ses comparutions au Palais de justice. Ses proches peuvent par contre lui rendre vi-

site, à raison de huit présences d'une heure à tous les mois, mais sans contact physique. Les allées et venues de ses avocats ne sont pas comptabilisées. Le téléphone est à sa disposition de 7h30 à 22h30.

Par la bouche de ses avocats, Maurice Boucher a présenté hier une requête en Cour supérieure pour forcer le ministère de la Sécurité publique, les Services correctionnels et la direction de Tanguay à justifier la décision de le placer en isolement. Selon l'avocat Jacques Normandeau, cet isolement décrété sans motifs valables par les plus hautes autorités brime les droits constitutionnels de Maurice Boucher. Ce dernier n'a jamais été informé des raisons pour lesquelles il fait l'objet d'un traitement particulier. Sa conduite derrière les barreaux serait exemplaire.

Maurice Boucher souhaite réintégrer une prison normale comme tous les autres détenus en attente de procès. Depuis son arrestation, le 10 octobre dernier, il occupe seul toute une aile de Tanguay. Sur décision de la Cour d'appel, il subira un deuxième procès pour le meurtre de deux gardiens de prison. Mais les procédures sont retardées parce que Maurice Boucher a demandé à la Cour suprême de réviser la décision prise par le plus haut tribunal du Québec.

Emprisonné à Tanguay dans les mêmes conditions lors de son premier procès, Maurice Boucher s'était battu jusqu'en Cour suprême pour faire changer les conditions de sa détention. Il était déjà acquitté et libéré lorsque la Cour suprême a refusé d'entendre sa cause, le 23 septembre 1999.

Les productions Virage
préparent
un film documentaire
sur le mouvement
marxiste-léniniste
des années 70 au Québec.

Invitation
au ex-membres
et sympathisants
du **PCO** et de **EN LUTTE!**
à fournir des
informations et opinions
sur leur expérience.

S.V.P. contacter
(confidentiellement)
simardmarcel@hotmail.com
fax : (514) 276-2262

PRODUCTIONS
VIRAGE

Yves Roby
Les Franco-Américains
de la Nouvelle-Angleterre
Rêves et réalités



De 1840 à 1930, environ 500 000 personnes ont quitté le Québec pour les États-Unis où ils ont essayé de recréer la patrie perdue. Que sont devenus les milliers de descendants de ces émigrés? L'auteur propose de décrire les discours que ces émigrés et leurs descendants tiennent sur eux-mêmes, d'en expliquer la genèse et l'évolution.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca



Vous pouvez aider.
1 800 418-1111

www.croixrouge.ca



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

Ou postez un chèque portant la
mention «Salvador» au :
6, place du Commerce, Île des Sœurs,
Verdun (Québec) H3E 1P4



Sous la direction de
Gérard
LANGLOIS

petit Guérin
express

Un vade-mecum pour le
cours secondaire.

796 pages - 37,80 \$
Les Éditions
GUÉRIN
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

La galerie Art Select inc.

Importateur de meubles exclusifs de France



SOLDE
D'HIVER

Du 13 janvier au 3 février

Profitez de réductions sur tous les meubles
de votre choix à des prix avantageux.

100 ouest avenue Laurier, Montréal (Québec) H2T 2N7

Tél.: (514) 273-7088

Fermé les dimanches et lundis



Jacques
LAMARCHE

Annuaire statistique
Guérin 2001
Québec / Canada / Monde

À paraître sous peu.

800 pages
Les Éditions
GUÉRIN
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

• LES ACTUALITÉS •

Bourque perd son «faiseur d'images» au profit de la banlieue

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Favori aux prochaines élections municipales à Montréal, Pierre Bourque a au moins une raison de s'inquiéter. L'un des artisans de sa réélection-surprise de 1998 et grand spécialiste des causes désespérées travaillera cette fois pour le camp ennemi.

Pierre Desjardins avait été appelé à la rescousse de toute urgence, en 1998, six mois à peine avant la tenue des élections. Le maire sortant était alors au plus bas dans les sondages. L'expert en relations publiques s'était auparavant fait connaître comme conseiller auprès des maires de Laval, Verdun et Outremont, mais aussi comme grand spécialiste des situations délicates, notamment auprès du chanteur Robert Charlebois, après qu'il eut été arrêté en état d'ébriété au volant, et du Manoir Rouville-Campbell, lorsque Gilbert Rozon a été accusé d'y avoir agressé une femme.

Depuis quelques semaines, c'est à l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMBM) qu'on le retrouve. «Mon contrat avec M. Bourque se limitait aux élections de 1998, explique-t-il. Mais j'ai surtout travaillé avec les maires de banlieue. À l'époque, il n'était évidemment pas question du projet «une île, une ville».

À peine arrivé, il convainc alors le chef de Vision Montréal de limiter au maximum ses apparitions dans les médias et de se concentrer plutôt sur le travail de terrain. «Malgré sa longue expérience, explique Pierre Desjardins, M. Bourque passe mal dans les médias. Mais dans la rue, c'est un candidat redoutable. Il inspire chez les gens une sympathie naturelle tout à fait

étonnante. Auparavant, je n'avais jamais vu des gens changer de bord de rue pour venir saluer un politicien.

De cette collaboration circonstancielle, Pierre Desjardins ne croit pas avoir tiré des secrets sur Pierre Bourque susceptibles aujourd'hui d'aider ses nouveaux clients à défaire l'actuel maire. «La prochaine campagne sera bien différente de la dernière. Plus personne aujourd'hui ne prend M. Bourque de haut. Tout le monde sait qu'en un peu plus d'un an, il a même réussi à faire changer d'avis le gouvernement sur son projet «une île, une ville». Selon lui, le plus grand défi sera d'élaborer un message cohérent et crédible pour l'ensemble des électeurs de l'île. «Ça va être la même difficulté pour tout le monde. Il va falloir passer de 28 municipalités, avec leurs mentalités différentes, à une seule vision d'ensemble.»

Quant à l'avance prise — par Pierre Bourque cette fois-ci — sur le terrain et dans les sondages, elle lui semble tout à fait surmontable. «Neuf mois, c'est très long en politique.»

Il croit que l'on aurait cependant tort d'attribuer trop d'importance au rôle des faiseurs d'image. «Ici, on ne dispose pas des moyens déployés dans les campagnes américaines, où ils peuvent être 50 ou 100 personnes à travailler juste sur l'image d'un candidat. Personne, de toute façon, n'est capable de prendre un homme de 55 ans et de le changer complètement. Tout ce qu'on peut espérer faire, c'est présenter aux citoyens notre candidat comme un porte-parole dans lequel ils peuvent avoir confiance, essayer de mettre en avant ses qualités et s'arranger pour que les gens ne remarquent pas trop ses défauts, le tenir constamment informé, aussi, pour éviter qu'il se mette les pieds dans les plats.»

Élevage d'animaux de boucherie

Le Québec songe à limiter l'utilisation des antibiotiques

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

L'époque de l'utilisation massive des antibiotiques dans l'élevage des animaux de boucherie tire-t-elle à sa fin? Des représentants du gouvernement, de l'industrie et des vétérinaires examinent les méthodes employées dans les fermes d'élevage du Québec pour voir s'il n'y aurait pas lieu d'y réduire la quantité de médicaments utilisée.

Les éleveurs nord-américains sont réputés pour avoir recours à une importante quantité d'antibiotiques dans l'élevage des animaux de boucherie. Ces médicaments sont le plus souvent utilisés dans un but non thérapeutique, afin de stimuler la croissance des bêtes ou pour prévenir des infections. Une récente étude commandée par la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) révèle que 86 % des éleveurs commerciaux utilisent des antibiotiques dans la moulée des porcelets à la pouponnière.

Le MAPAQ a déjà rencontré à ce sujet les représentants des filières porcine et avicole ainsi que les fabricants de moulées avant les Fêtes et devrait se réunir avec les producteurs de bovins sous peu. «Nous voulons qu'ils en discutent, qu'ils trouvent des solutions de remplacement à court, moyen et long terme, selon les produits, et qu'ils fassent des essais sur le terrain pour voir les effets sur les troupeaux», a expliqué hier Nathalie Verge, directrice de cabinet du ministre Remy Trudel.

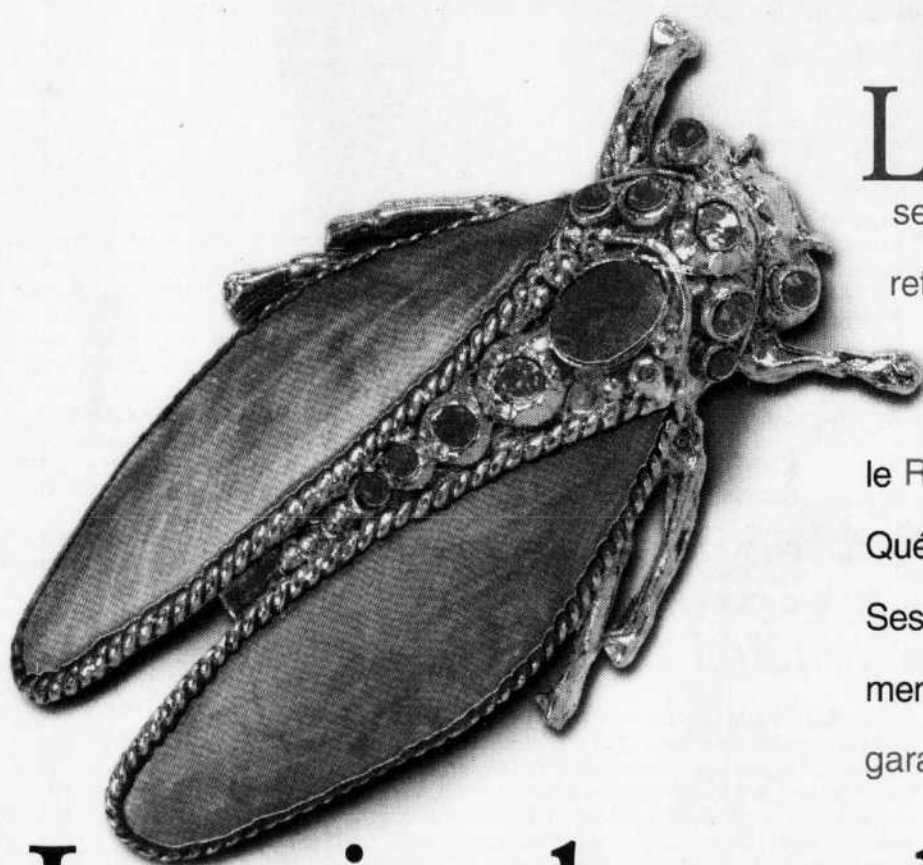
Le Québec est la seule province où chaque médi-

cament donné aux bêtes doit faire l'objet d'une ordonnance de la part d'un vétérinaire. Pour cette raison, dit Mme Verge, «on pense pouvoir voir rapidement les bons ou mauvais résultats de nos actions».

Les pressions commerciales du marché européen et les résultats de l'étude de la FPPQ ne sont pas étrangers à la démarche du MAPAQ mais Nathalie Verge mentionne que le ministère s'intéresse particulièrement au phénomène depuis le dépôt de la loi sur la santé animale, au printemps dernier.

Les Européens disent craindre un risque de résistance aux antibiotiques et de réactions aux substances cancérigènes pour justifier le rejet de l'utilisation des hormones de croissance. Là-bas, on assure qu'il ne reste dans la viande que des traces d'hormones, indétectables avec la technologie actuelle — traces qui pourraient quand même avoir leur part d'effets néfastes à long terme, soutiennent des scientifiques d'ici. Le Canada et les États-Unis ont déjà plaidé avec succès devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que les Européens s'appuyaient sur des résultats scientifiques non concluants pour fermer leurs portes aux importations américaines.

En novembre dernier, des inspecteurs de la Commission européenne ont recommandé l'arrêt de l'importation de viande canadienne. Dans une ébauche de rapport, les inspecteurs ont conclu que le système d'inspection canadien, chargé de leur garantir une viande sans hormones, était troué et que, par conséquent, les Européens ne pouvaient s'y fier. Les représentants de Santé Canada ont été invités à se défendre et la décision finale de la Commission européenne est toujours attendue.



La cigale ayant épargné toute sa vie se trouva fort bien pourvue quand la retraite fut venue.

Grand bien lui fit d'avoir opté pour le REER à taux progressif Placements Québec encaissable chaque année. Ses épargnes grandissaient régulièrement grâce à des taux avantageux garantis et fixés pour dix ans.

La cigale et le boni.

La beauté de ce récit, c'est qu'elle avait droit à un bien meilleur taux d'intérêt la première année grâce à un généreux boni.

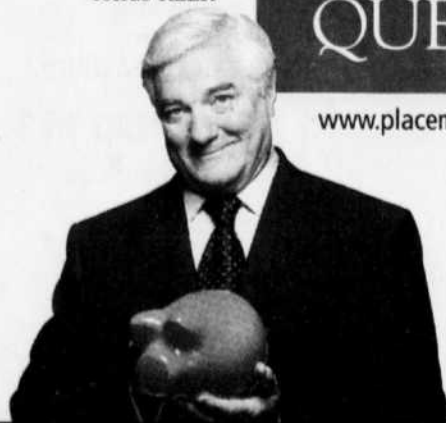
7,00 %
la dixième année

5,75 %

la première année incluant le boni de 1 % pour les nouveaux fonds REER

**REER
à taux
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC**

www.placementsqc.gouv.qc.ca



Venez nous rencontrer :

Aux Promenades St-Bruno

DU 1^{er} AU 4 FÉVRIER

Au Fairview Pointe Claire

DU 8 AU 11 FÉVRIER

Aux Galeries d'Anjou

DU 15 AU 18 FÉVRIER

- Jeudi et vendredi : 11 h à 21 h
- Samedi : 11 h à 17 h
- Dimanche : 12 h à 17 h

Au Carrefour Laval

DU 22 AU 28 FÉVRIER

- Lundi au mercredi : 11 h à 17 h
- Jeudi et vendredi : 11 h à 21 h
- Samedi : 11 h à 17 h
- Dimanche : 12 h à 17 h

Au Carrefour l'Industrielle-Alliance

977, rue Sainte-Catherine Ouest
(voisin de Simons, niveau Métro)

DU 1^{er} FÉVRIER AU 1^{er} MARS INCLUSIVEMENT

- Lundi au vendredi : 10 h 30 à 16 h 30
- Samedi et dimanche : 13 h 30 à 16 h 30

Québec
Placements Québec

1 800 463-5229

Pour la région de Québec,
composez le 521-5229.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.

Équité salariale

La FTQ condamne la décision rendue dans le dossier Desjardins

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

La FTQ a condamné la décision de la Commission de l'équité salariale d'approuver les rapports sur l'équité salariale soumis par Desjardins.

«Si cela, ça passe, n'importe quoi va passer», a déploré Linda Solomon, une conseillère syndicale au Syndicat des employés professionnels et de bureau (FTQ), le plus important syndicat chez Desjardins.

La Loi sur l'équité salariale donne aux entreprises la possibilité de faire reconnaître les programmes d'équité ou de relativité salariale mis en place avant son adoption, en novembre 1996. Le Mouvement Desjardins s'est prévalu de cette disposition et, en novembre 1998, a déposé une série de rapports sur des programmes établis en 1989.

Dans une série de décisions rendues le 8 janvier dernier, la Commission de l'équité salariale a approuvé ces programmes.

Mme Solomon a expliqué que, dans les faits, il ne s'agissait pas de réels programmes d'équité.

«Ils ont fait une réévaluation afin d'uniformiser les structures salariales dans tout le mouvement parce qu'il y avait des disparités entre les fédérations», a-t-elle affirmé. Après coup, huit ans plus tard, ils ont appelé cela de l'équité salariale.

En décembre dernier, la FTQ a déposé des requêtes en Cour supérieure pour faire stopper le processus d'examen de la Commission de l'équité salariale parce que celui-ci ne lui permettait pas de se faire entendre.

Mme Solomon a expliqué que, dans le cas des employeurs qui voulaient faire reconnaître des programmes mis en place avant l'adoption de la législation, les syndicats et les salariés n'étaient pas considérés comme des parties intéressées.

«Nous n'avons pas droit aux correspondances, aux informations ou aux rapports préparés par des analystes», a déploré la conseillère syndicale.

L'employeur, lui, peut prendre connaissance de ces rapports et faire des commentaires.

«C'est comme si le juge vous donnait une copie de sa décision avant de la rendre», a lancé Mme Solomon.

Maintenant que les décisions de la Commission sont rendues, la centrale syndicale demandera à la Cour supérieure de les faire casser pour les mêmes motifs.

Le Mouvement Desjardins a bien sûr accueilli la décision de la Commission de l'équité salariale.

«Nous sommes satisfaits puisqu'elle reconnaît qu'on a respecté les critères mis en avant par la nouvelle loi, a déclaré le porte-parole de l'organisation, André Chapeau.

• LES ACTUALITÉS •

Regards d'un Québécois engagé dans l'UNICEF

L'Éthiopie, future locomotive de l'Afrique

À peine remise de la guerre et de la sécheresse, l'économie du pays retombera sur les rails avec le répit des dieux et l'aide des hommes

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Habituellement, lorsqu'il est question de l'Éthiopie dans les médias, c'est pour en rapporter de mauvaises nouvelles. Se pourrait-il que les choses soient en train de changer? À peine sorti d'une guerre et en voie de se remettre de l'une de ses pires sécheresses, le pays semble en effet promis à devenir un jour une locomotive économique pour tous ses voisins. Mais d'ici là, il a encore besoin que les dieux lui accordent un peu de répit et que les hommes lui accordent encore un peu d'aide.

Le Québécois André Laperrière, responsable de l'ensemble des activités de l'UNICEF en Éthiopie depuis trois ans, était récemment de passage à Montréal. «*Quand je suis arrivé, le pays était en plein essor économique. Puis sont venues la guerre avec l'Érythrée et la sécheresse. [...] Mais aujourd'hui, on sent que le vent a tourné. On espère seulement que les gens seront au rendez-vous pour donner le dernier petit coup de pouce qu'il faut pour finir de consolider les progrès réalisés au cours des derniers mois. Moi, je pense que c'est possible: si on donne un coup pendant six à douze mois, on va faire la différence, et de façon durable.*»

Epuisée par une sécheresse qui durait depuis trois ans dans le sud du pays, l'Éthiopie lançait l'an der-

nier un appel à l'aide internationale. Un peu plus de 60 % des 250 000 \$ recueillis alors par l'UNICEF au Canada sont venus du Québec. «*La façon de réagir du Québec a été distincte de celle du reste du Canada*», rapporte le porte-parole Jacques-Alain Lavallée. «*La réponse y a été très rapide alors que les autres provinces semblaient plus intéressées par l'affaire du petit [rescapé cubain] Elián.*»

Des banques alimentaires ont d'abord été constituées. Des puits ont ensuite été restaurés ou creusés. Une campagne de vaccination a été lancée. Des écoles de fortune ont été créées. Au moment où les problèmes commencent à se résorber au sud, la paix a été déclarée avec l'Érythrée au nord, après plus de deux ans d'un conflit qui a coûté la vie à plusieurs centaines de milliers de militaires et jeté au moins 400 000 réfugiés sur les routes éthiopiennes. L'occasion de repartir à neuf n'a pas été aussi belle depuis longtemps.

Le pays des roses

À se fier aux images que nous en rapporte l'actualité, l'Éthiopie n'est qu'un malheureux tas de poussière sur lequel plombe toujours un soleil aux rayons trop ardents. «*En fait, raconte André Laperrière, c'est un pays vert, constitué aux deux tiers de hauts plateaux où il fait aussi frais que chez nous au début du mois de juin. C'est dans*

le tiers restant qu'il fait chaud.»

Bien que seulement 15 % de son territoire agricole soit exploité (avec une superficie irriguée de 5 %) et que sa population soit passée de 30 millions à plus de 60 millions d'habitants en 15 ans, le pays réussit à exporter des denrées alimentaires les bonnes années. Outre le café et le cuir, pour lesquels il est réputé, il exporte des fleurs. «*En Europe, la plupart des roses que l'on vous offre dans les restaurants viennent d'Éthiopie*», dit André Laperrière. On a récemment trouvé du pétrole dans son sous-sol déjà riche en ressources minérales.

«*C'est un pays qui a beaucoup de ressources et qui demande seulement de pouvoir mettre en place ses infrastructures pour que ça marche, résume le coopérant. Et il suffit qu'il décolle pour que tous les pays de la région en profitent. On parle alors du sort de 200 millions de personnes.*»

Mais l'Éthiopie a encore besoin d'aide. La guerre et la famine ont dispersé et décimé plusieurs familles. André Laperrière cite l'exemple de cette femme, partie à pied de son village avec quatre autres membres de sa famille, qui est arrivée au camp de réfugiés, 160 kilomètres plus loin et par des températures de 45 °C, seule avec son plus jeune enfant.

Encore les mines

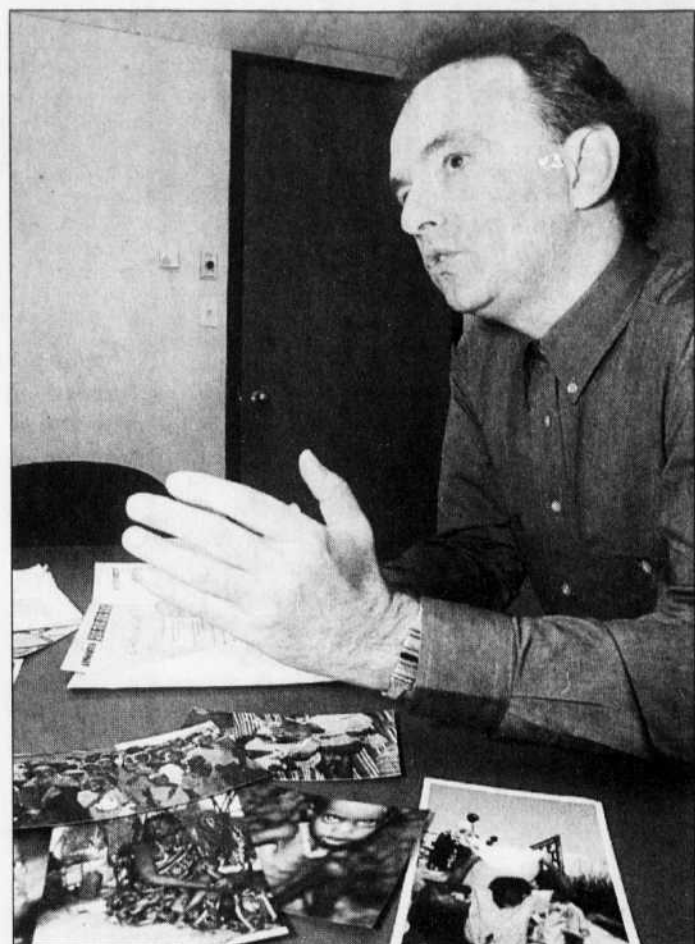
Les enfants sont les principales victimes du million et demi

de mines antipersonnel laissées par la guerre. De plus, les deux tiers des enfants du pays souffrent encore de sous-alimentation, avec tous les risques de séquelles à long terme que cela implique, alors que seulement le quart ont accès à une formation scolaire minimale. Si la polio est en bonne voie d'être éradiquée, l'Éthiopie a commencé à payer le prix de sa plus grande ouverture sur le monde en voyant augmenter brutalement le nombre de personnes infectées par le virus du sida.

Dans un tout autre ordre d'idée, la sécheresse n'a laissé au pays que seulement 5 % de son cheptel.

«*Je suis plutôt optimiste, confie André Laperrière. Si on réussit à maintenir notre effort durant quelques mois encore, les progrès réalisés seront probablement irréversibles.*» Le développement des infrastructures économiques, agricoles, sanitaires et scolaires va bon train et devrait être complété à temps pour faire face à la prochaine sécheresse.

Quant au spectre de la guerre, on a bon espoir de le chasser par le développement économique. «*Les gens ne font pas la guerre par plaisir, rappelle André Laperrière. Ils la font parce qu'ils ont faim. Dans la mesure où les gens ont un travail et le ventre plein, ils n'ont plus le goût de faire la guerre.*»



André Laperrière

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Ressam visait aussi Los Angeles

PRESSE CANADIENNE

Seattle — Selon un procureur américain, le Montréalais Ahmed Ressam, accusé de conspiration terroriste, envisageait des attentats dans les aéroports de la région de Los Angeles.

Les enquêteurs auraient découvert dans l'appartement montréalais de Ressam une carte sur laquelle avaient été encadrés l'Aéroport international de Los Angeles et ceux, plus petits, de Long Beach et d'Ontario.

Cette carte, ainsi que d'autres documents, ont été transmis en Cour fédérale par le procureur adjoint, Jerry Diskin.

Ressam a été arrêté le 14 décembre 1999 à Port Angeles, après que des douaniers eurent découvert des explosifs et des détonateurs dans son automobile.

Agé de 33 ans, Ressam, un ressortissant algérien, a vécu à Montréal pendant plusieurs années.

«*Une personne sensée pourrait raisonnablement en arriver à la conclusion qu'un ou plusieurs de ces aéroports étaient la cible ultime de ces conspirateurs*», a soutenu M. Diskin dans sa requête.

Le procès de Ressam s'amorcera le 12 mars à Los Angeles. Il fera face à des accusations de conspiration pour commettre un acte terroriste, de contrebande d'explosifs et de possession d'une arme à feu non enregistrée.

S'il est reconnu coupable, il pourrait être condamné à une peine pouvant aller jusqu'à 130 années de prison. Il aurait comploté des attentats avec au moins trois autres Algériens.

Aucune des accusations n'ayant encore été étayée par des preuves, un avocat de la défense s'est dit surpris par les allégations de M. Diskin. «*[C'est la] première fois qu'on obtient des renseignements selon lesquels le gouvernement américain croyait à la théorie d'un acte terroriste à l'aéroport de Los Angeles*», a affirmé Tom Hillier.

Les procureurs n'ont pas précisé quelles étaient les cibles potentielles de Ressam. Ils ont toutefois laissé entendre que des attentats auraient pu être commis à New York, à Washington et au Seattle Center, où devaient avoir lieu les festivités du Nouvel An 2000.

EN BREF

42 mois pour Brosseau

(PC) — Félix Brosseau, reconnu coupable du meurtre de son père, le journaliste Daniel Brosseau, a écopé d'une peine de 42 mois de prison. Le juge Richard Grenier lui a infligé 30 mois de prison pour homicide involontaire et 12 autres mois pour mutilation de cadavre. Le juge Grenier a appuyé sa décision sur un rapport psychiatrique établi sur le jeune homme. M. Brosseau, qui était membre de la salle de rédaction du Journal de Montréal, avait été tué sur le terrain qu'il possédait, en Mauricie.

Acura 1.7EL 2001

P.D.S.F. 21 500 \$*

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval

Acura 3.2TL 2001

P.D.S.F. 36 000 \$*



Acura MDX 2001

P.D.S.F. 47 000 \$*

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-OrmeauxLUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
MontréalACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O.
BrossardACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
BlainvilleGALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou

L'Acura 1.7EL 2001

Incluant: tout nouveau moteur 1.7 litre VTEC, coussins gonflables avant et latéraux (SRS), freins à disque aux 4 roues avec ABS, climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur de CD, régulateur de vitesse, système d'entrée sans clé, roues en alliage et tellement plus...

L'Acura 3.2TL 2001

Incluant: V6 VTEC de 225 chevaux, boîte SportShift séquentielle, sièges chauffants en cuir, chaîne Bose® avec lecteur de CD, coussins gonflables avant et latéraux (SRS), phares haute intensité (HID), climatiseur et tellement plus...

L'Acura MDX 2001

Incluant: V6 VTEC de 240 chevaux, de l'espace pour 7 passagers, climatiseur synchronisé avant et arrière, chaîne Bose® avec lecteur de CD 6 disques, sièges chauffants en cuir, coussins gonflables avant et latéraux (SRS) et tellement plus...

Une vision qui inspire
un élan de passion.

www.acura.ca

*P.D.S.F. de 21 500 \$ pour la 1.7EL (modèle ES3561E) 2001 neuve, de 36 000 \$ pour la 3.2TL (modèle UA5661JT) 2001 neuve et de 47 000 \$ pour la MDX (modèle YD1861JN) 2001 neuve. Transport et préparation (900 \$ pour la 1.7EL et 950 \$ pour les 3.2TL et MDX), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. *Bose est une marque déposée de Bose Corporation. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.



Acura vos concessionnaires fiables

LE DEVOIR

POLITIQUE

Maîtrise et qualité du français

Un sénateur conservateur plaide en faveur de l'union de la droite

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les conservateurs ont mérité le mépris des électeurs lors des dernières élections fédérales, car ils ne sont pas en mesure de faire l'unité au sein de leur parti.

C'est le cri d'alarme lancé par le sénateur conservateur David Tkachuk dans une lettre ouverte à tous les partisans conservateurs modérés.

«Il y a des leçons à tirer de l'élection fédérale de l'an 2000 pour les partis politiques de centre-droite. Si nous ne sommes pas unis, nous n'irons nulle part.»

M. Tkachuk plaide longuement en faveur de l'union de la droite. Tout doit être en place pour les prochaines élections fédérales, croit-il. «La procrastination» est le pire ennemi des forces de la droite, affirme le sénateur.

Selon lui, en dépit des critiques des membres du Parti progressiste-conservateur, qui accusent l'Alliance canadienne de ne regrouper que des marginaux et non de «vrais conservateurs», il faut se rendre à l'évidence que la moitié des provinces de l'Ouest ont voté en faveur de ce parti et son prédécesseur, le Parti réformiste, au cours des trois dernières élections fédérales.

Joint par téléphone, le sénateur a souligné qu'il jugeait opportun de lancer ce débat à la suite des appels du chef conservateur Joe Clark. Ce dernier, qui a toujours écarté tout rapprochement avec l'Alliance canadienne, milite en faveur d'une certaine union de la droite sous la bannière du Parti progressiste-conservateur.

Pour M. Tkachuk, ce scénario n'est pas assez rassurant. Il faut faire preuve d'ouverture pour aller rejoindre le plus grand nombre de partisans de la droite possible, plaide le sénateur de la Saskatchewan.

La vision de M. Clark n'est pas «inclusive» si elle rejette d'emblée les partisans du conservatisme social, a-t-il dit. «On ne peut pas avoir de véritables négociations si on fixe des conditions à l'avance», précise M. Tkachuk.

Puisque M. Clark a annoncé son départ d'ici deux ans et qu'il n'a donc rien à y gagner, le sénateur juge que celui-ci serait le mieux placé pour mener à terme cette union entre le Parti conservateur et l'Alliance. «Il nous laisserait un bel héritage.»

Les nouvelles technologies font peu de cas de la loi 101

Les promotions risquent encore de passer sous le nez du travailleur qui n'a pas une connaissance de l'anglais

Après les audiences régionales qui se sont déroulées au cours de l'automne dernier, la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir du français a entrepris hier la deuxième étape de son travail de consultation. La première des six journées thématiques concernait la maîtrise et la qualité du français.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Sherbrooke — L'utilisation d'outils en anglais, dont des logiciels, constitue un obstacle pour certains travailleurs québécois et peut même porter préjudice à leur carrière. Le droit de travailler en français au Québec n'est toujours pas acquis.

C'est ce que constate Lola Lebrasseur, conseillère en francisation des entreprises à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui faisait hier une présentation devant la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir du français. Au cours de cette journée thématique dédiée à la qualité de la langue, Mme Lebrasseur a déploré que l'anglais soit très répandu dans les milieux de travail.

«Si on n'a pas de documents de travail en français, comment voulez-vous que l'on utilise des mots français? Dans certains cas, on a encore à mener une lutte pour obtenir le matériel de travail en français», a-t-elle soutenu en entrevue.

Elle cite d'ailleurs quelques exemples probants, dont celui concernant la langue utilisée dans les garages. Au Québec, des jeunes étudient les métiers de l'automobile en français mais doivent faire face à une terminologie anglaise dans les lieux de travail. Mme Lebrasseur donne également l'exemple réel de vingt électriciens au chômage qui, en 1998, ont suivi un cours pour parfaire leur formation. Tout le matériel didactique était en anglais. Résultat: dix-huit des vingt étudiants ont échoué à l'examen.

«Ce n'est pas vrai que la totalité des travailleurs sont bilingues. D'ailleurs, ils n'ont pas à l'être. On revendique le droit de travailler en français. On devrait pouvoir exercer n'importe quel métier au Québec dans sa langue», rappelle Lola Lebrasseur.

Mme Lebrasseur s'inquiète également qu'il n'y ait pas que du matériel à franciser mais des populations entières. Ainsi a-t-elle pointé une industrie de vêtements récemment visitée où, des 1900 travailleurs, seulement une centaine ont une connaissance fonctionnelle du français. Selon son analyse, les lois linguistiques ne sont pas inclusives, donc ne permet-

tent pas aux nouveaux arrivants de s'intégrer à la communauté de langue française. L'Office de la langue française a toutefois, selon Mme Lebrasseur, un rôle de premier plan à jouer à ce chapitre.

«L'Office, c'est un organisme dont on a absolument besoin au Québec pour poursuivre notre projet de francisation, pas seulement des entreprises mais aussi de la société québécoise. Si on ne dit rien, bientôt qu'est-ce qui restera à l'Office? Ça se ratatine comme une peau de chagrin», a tranché Mme Lebrasseur.

Cette dernière estime que les entreprises doivent favoriser la francisation. «Peut-on franciser d'une main et stimuler l'apprentissage de l'anglais de l'autre?» questionne-t-elle. Chose certaine, la qualité de la langue en milieu de travail «souffre» et «a besoin d'oxygène», ajoute même Mme Lebrasseur.

Le président du Conseil du patronat du Québec, Gilles Toupin, a un point de vue plus optimiste sur la question. Il affirme qu'il y a eu une évolution fantastique du français en entreprise. «La connaissance exclusive de l'anglais n'est plus rentable», dit-il en montrant l'exemple des concessionnaires automobiles, qui distribuent dorénavant des manuels d'instruction en français à leur clientèle.

Il souligne par ailleurs que certaines entreprises se plaignent de la pauvre connaissance du français chez certains employés et qu'il faut donc améliorer l'enseignement. M. Toupin croit également qu'il y a un effort à faire pour déboucher les documents et les logiciels en français. L'aide gouvernementale est toutefois fondamentale pour réussir sur cette voie.

Par ailleurs, le Conseil du patronat ne souhaite pas voir un renforcement législatif pour les entreprises qui auraient certaines difficultés à franchir le cap de la francisation. «La langue ne peut être laissée au libre arbitre, sinon l'environnement anglophone envahirait tout. L'intervention gouvernementale était nécessaire», croit M. Toupin. Du même souffle, il invite à la prudence pour ne pas singulariser le Québec. «Il faut une réglementation déterminée mais souple», fait-il valoir.

En matinée, la Commission des états généraux a entendu des présentations du milieu de l'enseignement. Si certains spécialistes du ministère de l'Édu-



ARCHIVES LE DEVOIR
Les manuels et les logiciels ne sont pas toujours francisés.

cation ont souligné qu'une certaine amélioration est à noter dans la qualité du français chez les élèves et les étudiants, enseignants, professeurs et directions d'école n'ont pas le même point de vue. Parmi le public présent aux discussions, certaines personnes ont dit souhaiter que les exigences de la connaissance du français soit haussées, que l'enseignement formel notamment de la grammaire et de la conjugaison redevienne une priorité.

Micheline Loignon, directrice de l'école secondaire Le Triplet, a souligné que la capacité de s'exprimer oralement s'est améliorée chez les adolescents mais qu'en même temps il y a une carence en vocabulaire. Selon Mme Loignon, le langage des jeunes «est émaillé de termes génériques, de mots tronqués» et leur «langage écrit devient de plus en plus télégraphique, à l'image de leurs communications virtuelles».

Francophones hors Québec

Le Québec doit reprendre son rôle de leader

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les francophones du reste du Canada pressent le Québec de prendre le leadership de la promotion du fait français dans l'ensemble du pays.

De passage à Québec, le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), Georges Arès, a rencontré jeudi les membres de la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française et son président, Gerald Larose. Hier, M. Arès s'est rendu au Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) pour plaider en faveur d'un engagement accru du gouvernement québécois envers les communautés francophones hors Québec.

La FCFA souhaite que le Québec participe à la promotion de la «francophonie nationale», c'est-à-dire canadienne, de façon active et enthousiaste. «Nous sommes convaincus qu'il existe déjà une conscience nationale francophone, d'un bout à l'autre du Canada», a soutenu Georges Arès.

Au cours d'une entrevue hier, M. Arès s'en est pris aux démographes comme Charles Castonguay qui, s'appuyant sur les données de Statistique Canada, prèdisent l'assimilation rapide des francophones hors Québec, à l'exception des Acadiens. «C'est vraiment dégueulasse», a-t-il dit. Au-delà des froides statistiques, il faut tenir compte de «la résistance à l'assimilation» que manifestent les francophones du Canada, qui ne sont pas «des cadavres chauds», ainsi qu'on les a déjà décrits, a-t-il dit.

«Ce qui est nouveau, c'est que la résistance porte à des progrès importants que les chercheurs sacrent à la poubelle», a-t-il dit. Ces progrès, c'est la reconnaissance du

droit des francophones de gérer leurs propres institutions. En vertu de la Charte des droits et libertés, les francophones ont vu reconnaître leur droit de gérer leurs conseils scolaires et leurs écoles à la suite d'un jugement de la Cour suprême touchant une école française à l'Île-du-Prince-Édouard. Grâce à cette reconnaissance et à des subventions fédérales qui couvrent 50 % des coûts de l'enseignement en français dans les provinces anglophones, il existe maintenant des réseaux d'écoles francophones partout au Canada. On assiste aujourd'hui à une renaissance des petits Tremblay, Bélanger et Nadeau qui ont perdu leur langue, tout comme leurs parents bien souvent, ce qu'on appelle les «ayants-droit» à l'école française.

Ensuite, avec le jugement empêchant le gouvernement Harris de fermer l'hôpital francophone Montfort à Ottawa, les francophones se sont fait reconnaître, croit la FCFA, le droit de gérer leurs propres établissements de santé, à l'instar des anglophones du Québec. Ce jugement, s'il était confirmé par la Cour suprême, étend, pour la première fois, les droits dont jouit la minorité anglaise du Québec aux francophones hors Québec. «Il ne s'agit pas simplement d'une lutte pour l'égalité», a livré M. Arès devant les États généraux.

Après 100 ans de lutte pour gérer eux-mêmes leurs écoles, les francophones hors Québec croient pouvoir faire la même chose avec le réseau de la santé. Dans cette optique, la FCFA demande au gouvernement du Québec d'inclure ce domaine dans sa politique à l'égard des communautés francophones et acadienne du Canada et dans son programme de soutien financier aux partenariats, qui comprend, à l'heure actuelle, trois volets: la culture et les communications, l'éducation et le développement économique.

CONCOURS
LE DEVOIR

en collaboration avec :
SOLO BEC
TOURS INC.

Les charmes de la Sicile

Gagnez un voyage d'une semaine pour deux personnes

Séjournerez dans l'un de ces magnifiques hôtels à Giardini Naxos

Visitez les splendeurs de la Sicile

Hôtel Ramada
Hôtel Club
Théâtre grec / Taormina
Mont Etna

SOLO BEC
TOURS INC.
Le spécialiste de voyages européens

Pour participer, faites-nous parvenir les coupons de participation qui seront publiés dans Le Devoir avant le 19 février 2001.

LE DEVOIR
Retourner par la poste à
Concours LES CHARMES DE LA SICILE
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal, Qué., H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 21 février 2001.
Le concours s'adresse aux 18 ans ou plus.
Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.
Les conditions et règlements de concours sont disponibles à la réception du Devoir.

Nom :
Adresse :
App. : Ville :
Code postal :
Téléphone : (résidence) (bureau)
Courriel :
Question mathématique : (50+28) - 5 = ...
Abonné au Devoir : oui non

SOLDES

MARTINI
Cuir ou tissu déhouable.
MODULAIRE, FAUTEUIL,
CAUSEUSE, SOFA, ECT.

Merci de réserver votre temps au :
335-0705

DISTRIBUÉ PAR
ACTUEL 5 IMPORT DESIGN INC.

• POLITIQUE •

Succession de Lucien Bouchard

Landry a de forts appuis au Bloc

Yvan Loubier rallie les souverainistes d'Ottawa

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Bernard Landry saura trouver des appuis solides au sein du Bloc québécois s'il confirme ses intentions demain à propos de son avenir, comme prévu. En effet, un mouvement semble actuellement se dessiner chez les députés bloquistes pour soutenir M. Landry comme président du Parti québécois.

Il est le seul des candidats potentiels à ce poste à avoir eu droit à des appuis ouverts au Bloc. Ainsi, personne ne s'est prononcé en faveur de la candidature de Pauline Marois jusqu'à maintenant.

Le partisan le plus actif de M. Landry est certainement le député Yvan Loubier. Il a parlé à plusieurs de ses collègues bloquistes pour leur vanter les mé-

rites du vice-premier ministre québécois. Il ne veut pas s'avancer sur un nombre mais laisse entendre qu'au moins la moitié des députés de sa formation est favorable à M. Landry.

«M. Landry est celui qui est capable de remettre les pendules à l'heure au sujet de la souveraineté», a expliqué hier M. Loubier.

Selon lui, il est le seul parmi les candidats potentiels à être en mesure de rassembler les conditions pour obtenir un référendum gagnant. «C'est l'homme de la situation», dit le député.

De plus, il serait un allié naturel pour le Bloc. «Il ne faut jamais oublier que Bernard Landry a été le premier du PQ à appuyer la création du Bloc québécois, affirme-t-il. Il était là lors de l'assemblée de fondation du Bloc, à Tracy».

M. Loubier juge qu'une course à plusieurs candidats ne serait

pas nécessairement utile pour le PQ. Il ne faut pas succomber, à son avis, à l'idée d'une course simplement parce qu'on croit qu'il faut en avoir une.

Le député bloquiste Yves Rochelleau, lui aussi, endosse M. Landry. «Il a les qualités nécessaires pour nous faire avancer de façon déterminante vers l'atteinte de notre objectif», a-t-il expliqué dans un communiqué transmis cette semaine.

M. Rochelleau est l'un des deux députés bloquistes, avec Serge Cardin de Sherbrooke, qui avaient apposé leur signature sur une annonce publicitaire dans le quotidien *Le Devoir*, la semaine dernière, en appui à Yves Michaud contre Lucien Bouchard.

Pour sa part, le chef Gilles Duceppe n'a pas l'intention pour le moment de commenter la course à la direction au PQ. Néanmoins,

il a indiqué à ses députés qu'ils étaient libres de prendre position s'ils le voulaient.

«Comme chef du Bloc, il n'a pas l'intention d'intervenir dans une décision prise par un autre parti», a expliqué son porte-parole, Louis Aucoin.

M. Duceppe n'a pas de position particulière sur l'idée d'une course, même s'il n'est pas contre. «Plus il y aura de débats, mieux ce sera, et si ça se fait dans le cadre d'une course au leadership, tant mieux», a noté M. Aucoin.

Seule voix différente, le député Paul Crête a fait des déclarations cette semaine pour affirmer qu'il souhaitait qu'il y ait une course avec, préféablement, des candidats de l'extérieur du PQ afin de stimuler le débat sur le renouvellement de l'option souverainiste.

Un candidat de la gauche dans Mercier

LE DEVOIR

Le syndicaliste Paul Cliche, membre fondateur du Rassemblement pour une alternative progressiste (RAP), un regroupement de militants progressistes devenu parti politique en novembre dernier, sera le candidat d'une coalition des forces de gauche lors de la prochaine élection partielle dans Mercier. La date du scrutin pour déterminer quel sera le successeur du député et ministre Robert Perreault n'est pas encore connue, mais tous les partis sont à choisir leurs candidats.

La candidature de Paul Cliche comme représentant d'une nouvelle coalition, l'Union des forces progressistes, doit être annoncée en confé-

rence de presse le 30 janvier prochain. Dans une lettre aux sympathisants du RAP, le candidat Cliche affirme que c'est «la première fois dans l'histoire de la gauche au Québec» qu'il y aura une candidature unitaire. Toujours selon M. Cliche, sa candidature aurait reçu l'appui des syndicats, des associations populaires et communautaires et de plusieurs péquistes déçus. «La conjoncture est très favorable considérant notamment la désaffection prononcée qui se manifeste envers le PQ et qui est palpable dans Mercier [où] des sondages informels démontrent que les votes d'une bonne proportion de ces péquistes se porteront sur le candidat unitaire représentant les forces progressistes plutôt que sur l'ADQ ou les libéraux.»

Chrétien reçoit un accueil tiède aux Antilles

Les petits pays insulaires redoutent le libre-échange

PRESSE CANADIENNE

Montego Bay — Le premier ministre Jean Chrétien, qui espère susciter de l'enthousiasme aux Antilles pour une Zone de libre-échange des Amériques, a été accueilli hier avec certaines réserves par un leader de la région.

Le premier ministre de la Jamaïque, P. J. Patterson, a déclaré que les petits États des Antilles ne participeraient aux discussions sur le libre-échange qu'à condition que l'on tienne compte de leurs préoccupations. «L'expérience que nous vivons continue d'être décourageante», a déclaré M. Patterson, lors de l'ouverture d'une conférence des leaders des 14 pays du marché commun des Antilles (Caricom).

«Nous voulons nous assurer que les préoccupations particulières des économies moins importantes seront examinées de façon satisfaisante. L'appui du Canada dans cette démarche est essentiel.»

Le premier ministre canadien a assuré ses hôtes que le Canada tenait à ce qu'ils jouent un rôle im-

portant au Sommet des Amériques, à Québec, où l'on discutera d'un Accord de libre-échange des Amériques. La mondialisation de l'économie crée des défis pour tous et chacun, a ajouté M. Chrétien, mais les problèmes sont particulièrement aigus pour les petits États. «Nous sommes prêts à travailler avec les Antilles pour déterminer des façons dont nous — et d'autres — pourrions vous aider à relever ces défis», a déclaré le premier ministre.

Bien que ni l'un ni l'autre des

leaders n'ait abordé le sujet lors des discours inauguraux, il est de notoriété publique que les États des Antilles se préoccupent de l'impact d'un accord de libre-échange qui les opposerait à des puissances régionales telles que le Brésil et le Mexique, ainsi qu'au Canada et aux États-Unis. Certains des pays insulaires tirent la plus grande partie de leurs revenus de droits de douane qui disparaîtraient en situation de libre-échange, ce qui les obligerait à réviser leur assiette fiscale et instaurer des taxes.

MOUTARDE
DÉCOR

SPÉCIAL 20% du 22 janvier au 17 février
sur duvets d'oie - édredons - plumards - oreillers
coussins - articles hypoallergéniques

Consultations à domicile
Décoration - Aménagement - Rideaux - Literie - Accessoires
Confection sur mesure - Rembourrage

1272, avenue Bernard Ouest, Outremont (Québec) H2V 1V9
Tél.: 514.272.1212

Maîtrise ès sciences de la gestion

M.Sc.

L'expertise confirmée

Un vaste choix de champs de spécialisation

Un environnement de haute technologie

Un lieu de recherche stimulant

Un taux de placement qui avoisine les 100 % année après année

SÉANCES D'INFORMATION

Le mardi 23 janvier

Midi : salle 5441,
Pavillon André-Aisenstadt,
Université de Montréal

18 h : salle Sony (1^{er} étage),
École des HEC

Options présentées*

Ingénierie financière
Intelligence d'affaires
Logistique
Modélisation et décision

*Ces options s'adressent aux bacheliers
en mathématiques, informatique,
génie et administration.

Le lundi 29 janvier

18 h : salle Procter & Gamble (1^{er} étage),
École des HEC

Options présentées

Contrôle de gestion
Économie appliquée
Économie financière appliquée
Finance
Gestion des opérations
Gestion internationale
Gestion des ressources humaines
Management
Marketing
Systèmes d'information

www.hec.ca/programmes/msc

Admission - dates limites

Trimestre d'automne : **15 mars**
Trimestre d'hiver : **15 septembre**

Programme de 45 crédits.
Cours offerts de jour seulement.

Information

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151 msc@hec.ca



Souples, spacieux, lumineux

Le Nouvel

EUROPA

Vieux-Montréal

Après 5 phases, 4 prix d'architecture

Les conceptions les plus audacieuses

Les résidences les plus modernes

Construiront sur un des plus beaux sites

au 50 McGill coin d'Youville au Vieux-Montréal

près du port et de la Cité Multi-Média

56 condominiums neufs avec tous les attraits ...

De 1000 à 3000 pi. ca.

Renseignements préliminaires et réservations

982.9991

Heures d'ouverture : lun-jeu 12:00-19:00 sam-dim 12:00-17:00
Louise L'Heureux - Carol Nadon - agents immobiliers

Que savons-nous de la fleur qui l'orne?

Emblème officiel du Québec, notre drapeau est l'héritier d'une longue lignée. Conçu en 1902, sous l'inspiration d'une bannière découverte en 1848, il nous reporte aux lis des rois de France.

Pour en savoir davantage sur le drapeau du Québec, visitez le site de l'identification visuelle gouvernementale à l'adresse www.piv.gouv.qc.ca.



21 janvier
Jour du drapeau du Québec

Québec
Ministère des
Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

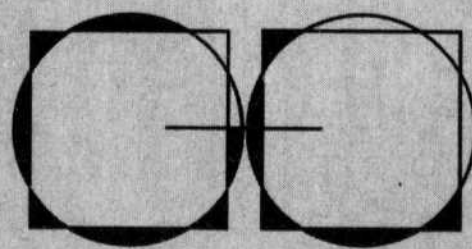
SOLDE ANNUEL

du 2 au 31 janvier

50%

Derniers dix jours...
Hâtez-vous!

d'escompte
sur toutes nos montures
à l'achat de verres
(non valable avec d'autres promotions)



GEORGES LAOUN
OPTICIEN

Examens de la vue par optométristes

4012, rue Saint-Denis
Coin Duluth
(514) 844-1919

1368, rue Sherbrooke ouest
Coin Crescent, dans l'édifice du Musée des beaux-arts
(514) 985-0015

600, rue Jean-Talon est
Métro Jean-Talon
(514) 272-3816

C h e z L A O U N c ' e s t c h e z G E O R G E S L A O U N

• POLITIQUE •

Meurtre par compassion

Ottawa n'a pas l'intention de changer le Code criminel

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Ottawa n'a pas l'intention de modifier le Code criminel afin de prévoir des peines plus légères pour les personnes ayant commis des meurtres par compassion.

Le jugement rendu jeudi par la Cour suprême dans la cause de Robert Latimer, cet homme qui a tué sa fille de 12 ans lourdement handicapée «par compassion», n'aura donc pas d'impact, du moins pas à court ou moyen terme, sur la loi canadienne.

«Nous n'avons pas l'intention d'introduire une catégorie de meurtre au troisième degré», a indiqué hier un porte-parole du cabinet de la ministre de la Justice, Anne McLellan.

M. Latimer a éclopé d'une sentence minimale de 10 ans de pénitencier. M. Latimer réclamait une peine plus légère que ce que prévoit le Code criminel dans le cas d'un meurtre au deuxième degré parce que, selon ses avocats, les circonstances de son acte étaient atténuantes.

La cour a indiqué qu'elle devait appliquer la loi, et donc imposer la sentence minimale prévue. L'idée derrière la création d'une troisième catégorie de meurtre serait de permettre dorénavant des peines plus légères pour des gens dans des situations similaires à celle de M. Latimer. Mais la position d'Ottawa est qu'un meurtre est un meurtre quelle que soit la circonstance et qu'il doit être puni comme tel.

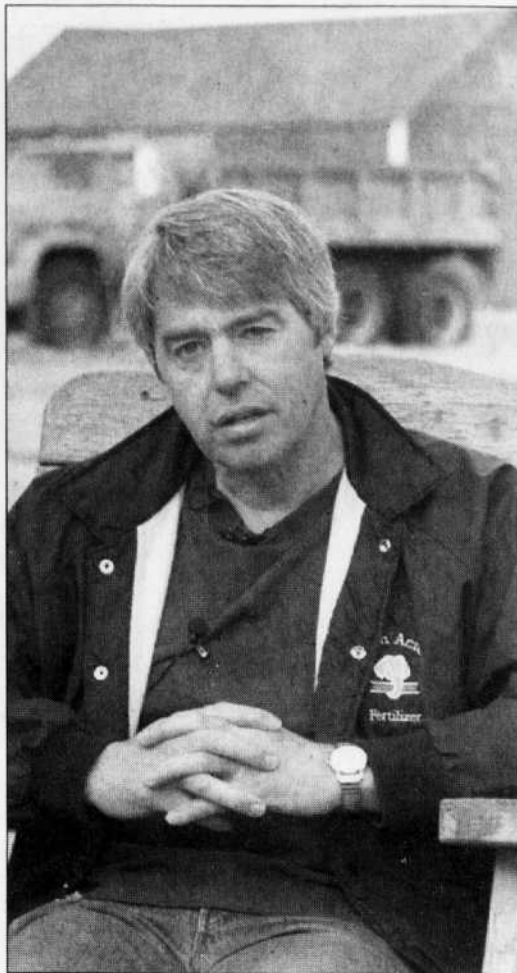
Par ailleurs, le cabinet de Mme McLellan n'avait toujours pas reçu hier en fin de journée de demande de clémence royale de la part des avocats de M. Latimer. C'est le seul recours qui reste à l'agriculteur de la Saskatchewan, qui pourrait ainsi voir sa peine, si sa demande est acceptée, réduite ou, moins probable, annulée.

De même, au bureau du premier ministre, on indique qu'il n'y a pas dans les cartons de projets pour modifier la loi dans les cas d'euthanasie ou de suicide assisté.

D'aucuns pensent que le jugement, quoique clair et sans équivoque pour les cas de meurtre par compassion, relance le débat sur ces questions.

En 1995, dans la foulée de l'affaire Sue Rodriguez, cette femme qui demandait qu'on permette à un médecin de l'aider à mettre fin à ses jours, un comité sénatorial avait été créé pour aborder la question du suicide assisté et l'euthanasie. Le rapport dort encore sur une table.

L'été dernier, les sénateurs déposaient un autre document faisant état du suivi accordé au rapport de



Robert Latimer

ARCHIVES LE DEVOIR

1995. Constat: «Il y a eu un manque total de volonté politique», avait commenté la présidente du groupe, la libérale Sharon Carstairs. Mme Carstairs avait siégé au comité de 1995. La sénatrice jouit maintenant d'une bonne oreille au gouvernement puisqu'elle vient tout juste d'être nommée au cabinet des ministres de Jean Chrétien en tant que leader du Sénat. Hier, «à cause de son nouveau rôle», elle a fait savoir qu'elle ne ferait aucun commentaire sur la cause Latimer.

Sommet des Amériques

SalAMI prépare le terrain à une manifestation pacifique

Une conférence internationale réunit à Montréal des experts de l'action directe

SÉVERINE DEFOUNI
LE DEVOIR

C'est devant plus de 200 personnes, entassées dans les locaux de l'UQAM, que s'est ouverte hier la conférence internationale *Stratégies, non-violence et action directe*. Une première du genre au Québec, au cours de laquelle des objecteurs de conscience et des manifestants d'expérience discuteront du thème de l'action directe non violente à travers le mouvement féministe, l'histoire du militantisme et les solutions de remplacement pour changer nos façons de vivre. Si la conférence se veut une mise en perspective du mouvement militantiste à l'ère de la «mondialisation néolibérale», le groupe Opération SalAMI ne cache pas qu'elle a surtout pour objectif d'éveiller les gens au principe de manifestation pacifique comme stratégie à adopter en vue du Sommet des Amériques (devant créer la Zone de libre-échange des Amériques, ZLEA), qui se tiendra à Québec le 20 avril. «Il y a beaucoup de débats dans les cercles de militants sur la stratégie d'action à employer contre l'expansion du libre-échange», explique Sébastien Rivard de SalAMI. Tandis que certains sont plus radicaux, nous croyons que c'est par la non-violence qu'on est le plus susceptible de mobiliser l'ensemble de la population.

George Lakey, 63 ans, est directeur général de Training For Change, un organisme américain qui fournit des armes, idéologiques, aux organisations à but non lucratif afin qu'elles puissent passer efficacement leurs revendications. Le militant, qui roule sa bosse dans le milieu depuis l'âge de 19 ans, croit que l'utilisation des méthodes non violentes est la meilleure stratégie. «Les moyens d'action non

violents sont plus efficaces, affirme-t-il, car les gens se sentent plus interpellés à se joindre à la cause et la police ne peut pas justifier l'utilisation de méthodes de répression violentes.»

La conférence se terminera sur une réflexion à haute voix des techniques d'action innovatrices et efficaces à adopter lors du sommet. «Sachant qu'on est de toute façon infiltrés, il ne sert à rien de mettre nos énergies à garder secrètes nos actions», croit Sébastien Rivard. SalAMI a d'ailleurs déjà publiquement annoncé son intention de faire une «perquisition citoyenne» au début d'avril: le groupe veut pénétrer dans les locaux du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, à Ottawa, advenant le cas où le gouvernement canadien refuserait de rendre public le texte de l'accord de la ZLEA: «On est en droit de savoir ce que le gouvernement négocie en notre nom.»

«Les gens doivent prendre conscience du pouvoir important qu'ils détiennent, collectivement, pour changer le cours des choses», dit Lisa Fithian, organisatrice pour Direct Action Network. Elle restera deux jours supplémentaires à Montréal pour définir avec une trentaine de formateurs des tactiques de désobéissance civile. Avec les mesures répressives mises en place, il faut que nous travaillions à trouver des méthodes créatives de faire passer notre message.

Les groupes de manifestants, qui s'attendent à faire face à des dispositifs de sécurité serrés (le ministre de la Sécurité publique devrait rendre compte des décisions dans les prochaines semaines), peuvent compter sur l'appui de la Ligue des droits et libertés. La Ligue, qui voit dans les mesures de sécurité «extraordinaires» une atteinte à l'expression des libertés publiques, devrait annoncer la mise sur pied d'un comité de surveillance dans les prochains jours.

Venez profiter des prix givrés de janvier

Patrimoine vous offre 15% de réduction sur toute commande de meubles de bois et de mobiliers rembourrés de sa collection régulière et ce, jusqu'au 31 janvier 2001

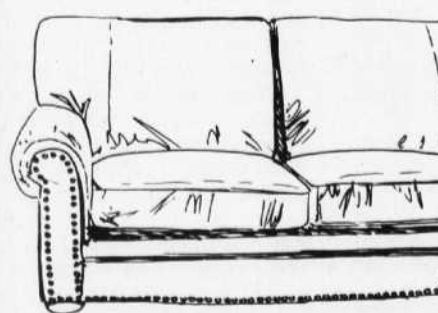


15% de réduction sur commande de meubles

De plus, pendant tout le mois, les salons sont à l'honneur chez Patrimoine.

Laissez-vous tenter et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers-démonstrateurs sélectionnés

Jusqu'à 40% sur mobiliers de salon sélectionnés



MAISON DE MEUBLES

Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest, (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7

(450) 687-6867

Solde
complets italiens, vestons, manteaux
40% - 60%
de rabais

doice donna uomo doice

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558

Que savons-nous de sa couleur?

Sur le navire de Jacques Cartier, en 1534, flottait déjà un pavillon à croix blanche sur fond rouge. Lorsque Samuel de Champlain remonte le Saint-Laurent, en 1603, son navire arbore un pavillon bleu à croix blanche, un emblème propre aux bâtiments de commerce.

Pour en savoir davantage sur le drapeau du Québec, visitez le site de l'identification visuelle gouvernementale à l'adresse www.piv.gouv.qc.ca.

Québec
Ministère des
Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

21 janvier
Jour du drapeau du Québec

• CULTURE •

Succession de Bernard Uzan

Kimberley Gaynor assurera la direction générale de l'Opéra de Montréal

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

Une étape vient d'être franchie dans le double processus de nominations à la direction de l'Opéra de Montréal. Pour combler le poste de Bernard Uzan, directeur général et artistique démissionnaire le 22 juin, le président du conseil d'administration de l'OdeM, M^r André Laurin, a annoncé hier en conférence de presse la nomination de Kimberley J. Gaynor. Mme Gaynor entrera en fonction le 19 mars.

M^r Laurin était ravi hier d'annoncer aux membres de la presse l'embauche de Mme Gaynor. Le nom de la nouvelle directrice avait été jalousement gardé secret, le reste du conseil d'administration n'ayant été averti que vers 11h hier matin. Mme Gaynor, dont la connaissance du milieu culturel canadien n'est pas à mettre en doute, comblera le titre de directrice générale uniquement, le poste de M. Uzan ayant été scindé. A la suite de cette annonce d'hier, le processus de nomination pour le poste de directeur artistique est entamé.

Parfaitement bilingue, Mme Gaynor est de retour à Montréal après une absence de huit ans. Elle a été à l'emploi de la Royal Opera House de Londres, cumulant les titres de directrice des publications et du marketing pour le Royal Ballet et le City of London Festival. La nouvelle directrice avait ensuite fondé sa propre firme de consultants. Il est estimé que ses expériences successives au Conseil des arts du Canada et à l'Orchestre du Centre national des arts, puis auparavant avec les

Grands Ballets canadiens, lui assurent une connaissance solide du contexte dans lequel elle aura désormais à travailler. Pour les Grands Ballets, Mme Gaynor a agi comme directrice générale adjointe puis, pendant six mois, comme directrice générale intérimaire.

Le bilan de santé financière de l'OdeM est actuellement excellent, grâce, précisait hier M^r Laurin, au bon travail de Roger D. Landry et de M. Uzan, qui ont essuyé un déficit de 1,6 million de dollars. «Ce résultat permet de penser au futur de façon optimiste», a commenté le président du conseil d'administration. Quant à elle, la nouvelle directrice a dit apprécier «la passion de Montréal pour la culture», évaluant le rôle d'importance que devait tenir l'OdeM sur ce plan. Estimant que l'OdeM «était à un moment clé de son histoire», plus concrètement, Mme Gaynor a annoncé qu'un plan stratégique allait être défini pour trouver de nouvelles sources de financement. Il a aussi été question de développer et de fidéliser la clientèle de l'Opéra, par exemple en donnant la chance aux gens de s'initier à cet art de la scène.

Les deux prochaines saisons de l'Opéra étaient planifiées. Ce qui laisse amplement de temps, selon M^r Laurin, pour d'abord définir le profil du successeur de Bernard Uzan, ce qui reste à faire, puis pour dénicher un candidat. Uzan reste en fonction comme directeur artistique jusqu'à la fin de l'actuelle saison, puis comme consultant jusqu'à la fin de son contrat, prévue le 31 décembre. Le nom du nouveau directeur artistique, a soutenu M^r Laurin, ne devrait pas être connu avant l'automne.



Kimberley J. Gaynor

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Poète mentor
de la beat generation

Gregory Corso est décédé

AGENCE FRANCE-PRESSE

Gregory Corso, poète mentor de la beat generation, est mort mercredi soir à 70 ans, dans un hôpital de Robbinsdale (Minnesota), d'un cancer de la prostate, ont annoncé ses proches.

Gregory Corso, auteur d'une douzaine de recueils de poésie, avait récemment enregistré un CD avec la chanteuse Marianne Faithfull. Parmi ses poèmes les plus célèbres figure un sonnet satirique, *Bombe*, écrit en forme de champignon atomique.

Un de ses comparses de la beat generation, l'écrivain Jack Kerouac, l'avait un jour décrit comme «un Caruso italien chantant sur les toits de New York».

Un recueil posthume, *Selected Letters*, devrait être publié cette année ou l'an prochain, selon son ami de longue date Roger Richards, un marchand de livres rares de New York qui a logé le poète pendant 12 ans avant qu'il n'emmenage en septembre dernier chez sa fille Sheri Langerman.

Roger Richards l'avait rencontré alors qu'il avait passé la nuit dans la gare de Grand Central à Manhattan. «Je lui ai donné la clé de chez moi et il est resté douze ans», a-t-il rappelé.

Confié à un orphelinat à sa naissance, recueilli à onze ans par son père, il a passé son adolescence dans des maisons de redressement. Condamné à trois ans de prison à 17 ans, il a découvert la littérature grâce à un détenu. Il se consacra dès lors à la poésie et devint un des mentors de la beat generation.

Ses poèmes incantatoires, de style parlé, l'ont rendu célèbre (*The Vestal Lady On Brattle*, 1955; *Gasoline*, 1958; *The Happy Birthday Of Death*, 1960).

On lui doit aussi un roman (*The American Express*, publié à Paris en 1961), des pièces de théâtre et des écrits sur l'art contemporain.

À Paris

Ouverture d'un méga-cybercafé

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le plus grand cybercafé de Paris, proposant 375 ordinateurs dernier modèle et des lignes à grand débit, a été ouvert hier par le groupe britannique EasyEverything, qui compte sur ses tarifs extrêmement bas pour étendre son réseau d'*hypermarkets Internet*.

EasyEverything possède 18 cybercafés géants dans plusieurs pays (Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Pays-Bas, États-Unis). Le cybercafé parisien, ouvert 24 heures sur 24, propose l'accès à un ordinateur relié à Internet pour 1,52 euro (environ 2 \$), pour une durée allant de vingt minutes à cinq heures, en fonction du remplissage de la boutique.

«Nous prévoyons que, comme à Londres, la boutique sera pleine tous les après-midis et utilisée à 15 % vers 6h du matin», a indiqué Hugh Tappazini, responsable du groupe en France, qui affirme que ce cybercafé devrait être rentable avant la fin de l'année, avec une moyenne de 4000 à 5000 clients par jour.

Le cybercafé se rémunère de quatre façons: la vente de café, la publicité, les partenariats et les sites partenaires.

Le p.-d.-g. d'EasyEverything, Stelios Haji-Ioannou, a promis que son groupe ne tenterait pas de rentabiliser sa clientèle en constituant des bases de données d'adresses de courrier électronique et indiqué que «chaque boutique se contente de surveiller qu'il n'y a pas d'activité illégale et filtre les accès en interdisant la consultation de sites pornographiques».

EN BREF

Billets en vente pour U2

(PC) — Les billets pour le spectacle du groupe U2 à Montréal seront mis en vente aujourd'hui à midi. Le passage du groupe irlandais à Montréal promet d'être un des moments forts de l'année dans le monde du spectacle. Il sera au Centre Molson le 27 mais avec PJ Harvey comme artiste invité, en première partie. U2 vient de lancer un nouvel album s'inspirant de ses élans d'il y a une dizaine d'années, ce qui a provoqué un succès instantané.

C'est le temps de vérifier vos droits

Si vous ou un membre de votre famille avez reçu du sang ou des produits sanguins au Canada entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} juillet 1990 inclusivement, vous devez de lire cet avis avant le 31 janvier 2001.

avis

3^e avis

de règlement des recours collectifs (1^{er} janvier 1986 – 1^{er} juillet 1990) des victimes de l'hépatite C

Cet avis peut avoir une incidence sur vos droits. Veuillez le lire attentivement.

Les tribunaux du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont approuvé le règlement des recours collectifs visant :

- certaines personnes qui sont ou qui ont été infectées par le virus de l'hépatite C (« VHC ») pour la première fois à la suite d'une transfusion de sang reçue au Canada entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} juillet 1990 inclusivement; certaines personnes atteintes de thalassémie majeure qui sont ou qui ont été infectées par le VHC et qui ont reçu une transfusion de sang au Canada entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} juillet 1990 inclusivement; les époux, les conjoints et les enfants infectés indirectement par le VHC; et certains autres membres de la famille (« recours collectif des transfusés »); et
- certaines personnes souffrant de troubles congénitaux de la coagulation qui sont ou qui ont été infectées par le VHC et qui ont reçu ou se sont administré du sang ou des produits sanguins au Canada entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} juillet 1990 inclusivement; les époux, les conjoints et les enfants infectés indirectement par le VHC; et certains autres membres de la famille (« recours collectif des hémophiles »).

Seules les provinces du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont une loi sur les recours collectifs. Les personnes visées résidant à l'extérieur du Québec et de la Colombie-Britannique sont généralement incluses dans l'un des recours intentés en Ontario. Toutefois, les personnes visées qui ont reçu ou qui se sont administré du sang ou des produits sanguins au Québec font partie de l'un des recours intentés au Québec.

MODALITÉS DU RÈGLEMENT

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (les « gouvernements ») ont conclu un règlement, approuvé par les tribunaux, visant le règlement complet et définitif de toutes les réclamations des personnes visées aux recours collectifs et de certaines autres personnes. Les gouvernements n'admettent aucune faute ni aucune responsabilité de leur part. Le règlement constitue un compromis quant aux réclamations contestées. Les indemnités de règlement seront attribuées en fonction de la gravité de la maladie et de la perte d'une personne visée conformément aux régimes d'indemnisation prévus à la Convention de règlement.

DEMANDE D'INDEMNISATION

Les tribunaux ont désigné Expertises Crawford Inc. et Garden City Group Inc. à titre d'administrateur pour administrer les régimes d'indemnisation créés en vertu de la Convention de règlement.

Si vous n'avez pas fait votre demande d'indemnisation, vous pouvez vous procurer le dossier des formulaires de demande d'indemnisation auprès de l'administrateur. Ce dossier a été conçu pour permettre aux personnes visées de remplir leur demande d'indemnisation sans l'aide d'un avocat. Pour obtenir de l'aide pour remplir les formulaires, les personnes visées devraient communiquer avec le Centre des réclamations relatives à l'hépatite C 1986-1990 en composant le 1 877 434-0944, par courriel à l'adresse info@hepc8690.com, en consultant le site Web www.hepc8690.com ou en écrivant au :

Centre des réclamations relatives
à l'hépatite C 1986-1990
B.P. 2370, succursale D
Ottawa (Ontario) K1P 5W5

Une fois remplis, les formulaires et les documents exigés en vertu des formulaires doivent être transmis à l'administrateur.

EXCLUSION

Toute personne visée qui désire s'exclure du règlement afin de poursuivre individuellement sa propre réclamation doit le faire en transmettant un avis écrit au Centre des réclamations relatives à l'hépatite C 1986-1990, au plus tard le 31 janvier 2001, déclarant qu'elle s'exclut du règlement. Dans le cas où une personne infectée par le VHC s'exclurait du règlement, les membres de sa famille et les personnes à sa charge seront alors réputés s'être exclus du règlement, à moins que l'époux, le conjoint ou l'enfant n'ait une réclamation distincte à titre de personne infectée par le VHC, auquel cas il ou elle doit prendre une décision indépendante quant à son exclusion ou non du règlement. Personne ne peut exclure un mineur ou une personne frappée d'incapacité mentale sans la permission du tribunal, après avis au Curateur public ou à l'Avocat des enfants, ou les deux, selon le cas.

Toutes les personnes visées qui ne s'excluent pas seront liées par les modalités du règlement. Afin d'être admissibles à l'indemnisation en vertu du règlement, les personnes visées qui ne s'excluent pas de leur recours collectif devront consentir au rejet de toute action qu'elles ont instituée à l'encontre des gouvernements, de l'Agence canadienne du sang, du Comité canadien du sang et de tout hôpital ou de tout fournisseur de soins de santé au Canada.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

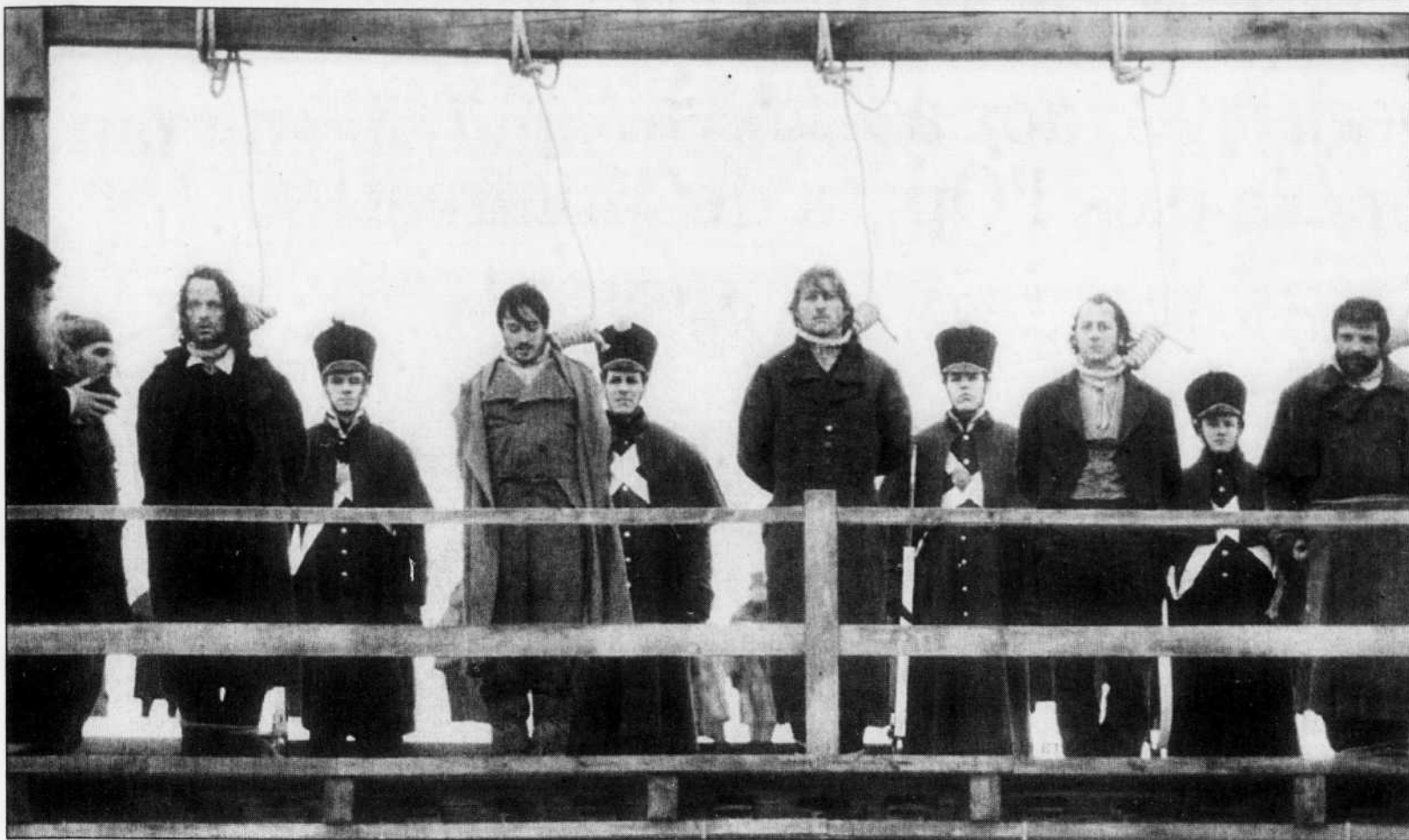
Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec le Centre des réclamations relatives à l'hépatite C 1986-1990. Les questions concernant le contenu de cet avis ne doivent pas être adressées aux tribunaux puisque leur structure administrative n'est pas en mesure de répondre à ce type de demandes. Les versions intégrales des jugements du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, qui contiennent la Convention de règlement, peuvent être obtenues auprès du Centre des réclamations. L'aperçu général que contient le présent avis est assujéti aux dispositions de la Convention de règlement, telles qu'approuvées.

CET AVIS A ÉTÉ APPROUVÉ PAR
L'HONORABLE JUGE MORNEAU
DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC.

• CULTURE •

SAGA

SUITE DE LA PAGE 1



Une scène du film de Pierre Falardeau, quand les Patriotes sont pendus.

PHOTO TIRÉE DU FILM DE PIERRE FALARDEAU

15 février 1839

Un portrait juste des Patriotes

Trois spécialistes se prononcent sur le film de Falardeau

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Pierre Falardeau offre un portrait globalement juste du mouvement des Patriotes dans son dernier film, *15 février 1839*, même si le ressentiment dépeint contre les Anglais était sans doute à son summum à cette époque de l'histoire du Québec. C'est ce que deux historiens et un politologue, versés dans cet épisode charnière, ont estimé hier après avoir assisté à une projection privée, tenue expressément pour *Le Devoir*, avant la sortie du film, vendredi à Montréal. Si les trois spécialistes n'ont pas boudé leur plaisir lors du visionnement, affirmant tous trois que le film est une réussite, ils ont tout de même relevé certaines inexactitudes historiques, ajoutant que ces vétilles n'entachent pas la justesse de l'action.

Les spécialistes réunis par *Le Devoir* étaient Jean-Paul Bernard et Gilles Laporte, tous deux historiens spécialisés dans la rébellion des Patriotes de 1837-38, et Philippe Bernard, auteur d'un livre intitulé *Amury Girod - Un Suisse chez les Patriotes*, sur le point de paraître.

«Il n'y a pas d'analyse politique» dans le film de Falardeau, a soulevé Jean-Paul Bernard, qui a par ailleurs ajouté que Falardeau a notamment choisi d'exploiter la relation de De Lorimier avec son épouse, Henriette, donnant ainsi une dimension humaine au personnage historique.

Si De Lorimier fait régulièrement référence à l'indépendance du Québec dans le film, précise l'historien, c'est que cette idée venait tout juste de faire son chemin dans l'esprit des Patriotes. Autour de 1838, l'idée avait

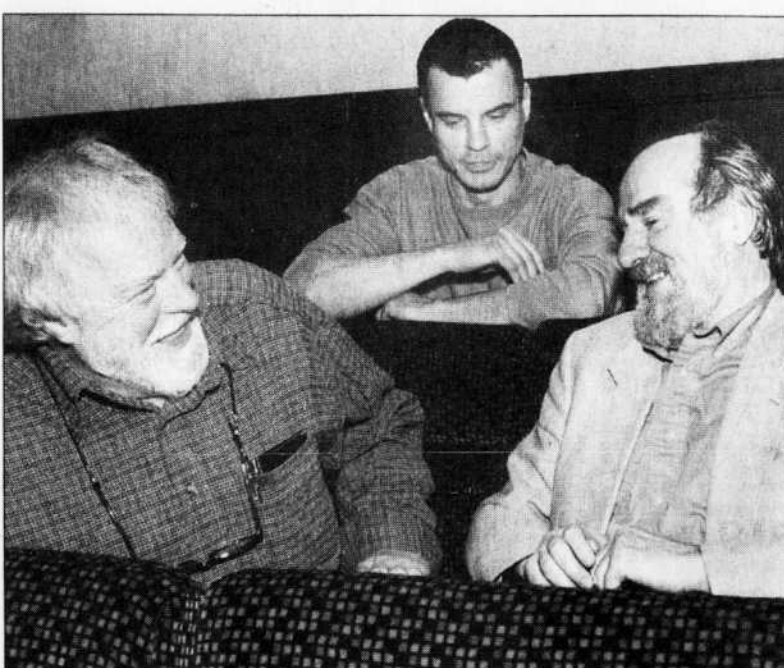
d'ailleurs plutôt la forme de la création d'une république. L'idée de l'indépendance était une réaction «de dépit» par rapport à la répression britannique des dernières années, a souligné Jean-Paul Bernard.

«C'était comme une réaction de colère», ajoute Jean-Paul Bernard. Même si l'idée était là depuis longtemps, elle était éphémère par peu. À ce moment-là [1839], plusieurs l'épousent, j'ajouterais presque temporairement. Par exemple, il eût été impossible de faire de Jean-Olivier Chénier, l'un des chefs patriotes de la rébellion de 1837, un héros indépendantiste, ajoute Philippe Bernard.

Pourtant, dans une mouvance républicaine, qu'on avait retrouvée aux États-Unis et en Irlande, les Anglais avaient très mauvaise presse et étaient vraiment perçus comme les oppresseurs à abattre. Et cette période est beaucoup plus importante «que ce que les gens veulent bien lire», dit Philippe Bernard. Cependant, ajoute-t-il, citant en cela l'exemple de l'Afrique du Sud, c'est avec la connaissance que l'on arrive à pardonner.

Gilles Laporte a d'ailleurs relevé qu'il est peu probable que les Patriotes aient, comme on le voit dans le film de Falardeau, fait référence à la Conquête de 1760 comme étant le début de l'oppression des Anglais. Pour les Patriotes, la Nouvelle-France n'est pas le paradis perdu.

Entre autres inexactitudes historiques, Laporte souligne que les compatriotes de De Lorimier paraissent plus vieux qu'ils ne l'étaient lorsque sont survenus les événements de 1839. De Lorimier, notaire de formation, a lui-même été pendu au début de la trentaine, et plusieurs des autres Patriotes étaient encore dans la jeune



Jean-Paul Bernard, Gilles Laporte et Philippe Bernard ont vu le film pour nous.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

vingtaine à ce moment-là.

Pour Philippe Bernard, le film de Falardeau est clairement un film à message politique qui, plus qu'une affirmation, lance des «directives» à caractère politique à son public. Gilles Laporte estime que c'est une œuvre intéressante qui permet de raccorder l'histoire à des enjeux contemporains «sans tomber dans le soviétisme».

Rappelons enfin que le film avait fait l'objet d'une vive controverse, le scénario initial ayant essuyé trois refus de financement de la part de Téléfilm Canada avant d'être finalement

accepté après de nombreuses manifestations, soirées-bénéfices et autres activités d'un comité de soutien créé pour l'occasion. Pierre Falardeau a toujours soutenu que son scénario avait été refusé en partie pour des raisons politiques.

À ce sujet, Jean-Paul Bernard reconnaît que l'heure est à la «théorie du consensus», en histoire comme ailleurs, c'est-à-dire que l'on tente partout de faire l'unanimité, atténuant parfois les passages historiques qui compromettent la stabilité politique, économique et sociale.

sur sa planche ont quelque chose de christique. C'est le réel qui a choisi son esprit et son ton dans mon film. Jamais je n'avais pensé devoir faire une œuvre aussi lente, mais l'approche de la mort commandait cette patience-là.»

Engendré dans une saga pas possible, véritable bras de fer entre le cinéaste et Téléfilm Canada qui refusa longtemps de financer le film, *15 février 1839* est une œuvre-phénomène tant elle a existé virtuellement avant de naître à l'écran. Jamais film n'aura connu telle célébrité (publicité, aussi) avant sa venue au monde. Publication du scénario, lectures publiques d'extraits du texte, des lettres et du testament du chevalier de Lorimier, bas de laine recueilli auprès de la population par le Comité du 15 février en quête de financement privé, coups de gueule répétés de Falardeau à pleins médias criant à la censure.

Le film devint une sorte de combat politique et on a peine à croire que la pellicule est bel et bien là, se déroulant devant nous, et que le grand public y aura accès vendredi à Québec et à Montréal. Dès le 15 février, sorties en régions comprises, le film sera distribué dans au moins 26 salles.

Luc Picard, le sensible interprète du chevalier de Lorimier, l'a vécu de l'intérieur, cette saga-là. Lui comme Sylvie Drapeau, qui incarnera son émouvante épouse, étaient pressentis dès le départ pour incarner le couple à l'heure ultime de la séparation. «J'ai fait sept, huit lectures publiques de la lettre du chevalier de Lorimier à sa femme la veille de sa mort et de son testament quand on ne savait pas si le film se tournerait un jour, explique le comédien. À un moment donné, j'ai dit: ça suffit. La prochaine fois que je lis ces textes, ce sera après avoir entendu: action!»

On doit à Luc Picard certaines (heureuses) interventions dans le scénario. La scène au cours de laquelle un soldat anglais exprime son désarroi et s'excuse presque du rôle ingrat qu'il joue était peu développée dans les premières versions. Picard a insisté pour qu'elle prenne de l'ampleur (ce qui rend le film moins manichéen). À lui aussi l'idée d'adresser son dernier regard à une petite fille avant de crier: «Vive la liberté! Vive l'indépendance!», apportant un envol au dénouement tragique. L'homme de théâtre Paul Buissonneau a également mis la main à la pâte, critiquant allègrement le scénario pour aider à resserrer les scènes. «On dit que je n'écoute jamais les critiques, dit Falardeau. Quand elles sont pertinentes, j'en tiens compte.»

Luc Picard s'avoue nerveux alors qu'approche la sortie de *15 février 1839*. Plus nerveux d'ailleurs pour ce film-là que pour un autre. «On s'est demandé quel effet le climat politique actuel aurait sur la réception du film. Mon grand espoir, c'est qu'il ne touche pas que les souverainistes. Il s'adresse à tout le monde. C'est une histoire universelle.»

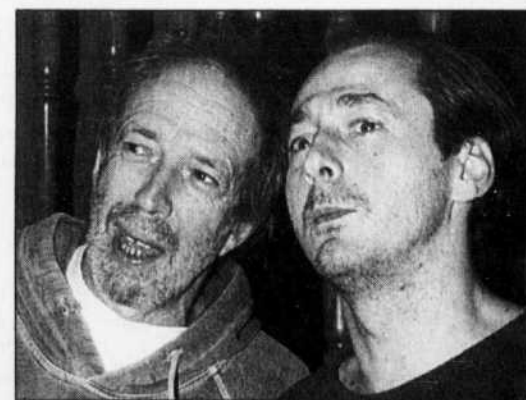
Anachronismes semés ici et là dans le film? Le cinéaste dit ne pas s'en être préoccupé outre-mesure. Avec feu Gaston Miron, il a essayé d'éviter les pièges du pur langage contemporain, sans enfoncer, précise-t-il, «dans le folklore verbal à la Séraphin Poudrier». Cherchant à atteindre l'esprit plutôt que la lettre, il s'est tout de même documenté sur l'époque. Les lettres, le testament de De Lorimier sont authentiques, comme d'autres détails de mise en scène et certaines répliques, mais en ouvrant sur l'imagination.

Il a tiré l'anecdote de la leçon de natation en prison des souvenirs de prisonniers politiques argentins. «La tirade sur la haine, je l'ai piquée à un rescapé de l'insurrection du ghetto de Varsovie. Les résistants sont les mêmes partout. Je suis un nationaliste mais aussi un internationaliste», clame Falardeau.

«C'est gros comme une montagne qu'il y a de la censure dans le système, de l'autocensure aussi», estime-t-il toujours après que la poussière fut retombée, précisant d'ailleurs que Téléfilm a finalement injecté fort peu d'argent dans l'aventure: 250 000 \$ sur 3,5 millions. «Des pinottes.»

Parmi les arguments invoqués par l'équipe de Téléfilm pour refuser le scénario du film, celui selon lequel le héros était trop héroïque fait encore bouillir Falardeau et frémir Picard. Tous deux considèrent qu'il en manque pas mal, de figures de héros, dans les œuvres québécoises... «À cause de notre culture, on a de la misère avec les gens qui se tiennent debout», précise Falardeau. Quant à Luc Picard, il se dit heureux d'avoir campé un héros à hauteur d'homme, avec des peurs et des émotions, pas un Mel Gibson taillé dans un seul bloc comme dans *Les Patriotes*.

Au delà du film, au delà de son impact présumé, Pierre Falardeau et Luc Picard s'avouent encore tout remués par les petites sommes d'argent que les gens de la rue leur ont données afin d'appuyer le financement, après avoir économisé sur le nécessaire, des médicaments parfois. Le tournage du film n'a pas effacé l'émotion née de son étrange making of du film, où les élans généreux de monsieur et madame Tout-le-monde surnagent, à travers leurs discours, comme des moments de grâce.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Pierre Falardeau et le comédien Luc Picard.

Petite histoire d'un accouchement difficile

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

18 février 1839 de Pierre Falardeau, huis clos relatant les derniers instants des Patriotes Chevalier de Lorimier et Charles Hindelang avant leur pendaison, gagnera nos écrans vendredi prochain. Rappelons quelques étapes de la saga qui précéda sa venue au monde.

Le scénario s'appelait d'abord *La Corde*. Sa première ébauche est née en 1994. Gaston Miron et Paul Buissonneau assistèrent Falardeau pour l'écriture. En 1996, le cinéaste a déjà essuyé trois refus de Téléfilm (sur le flanc provincial, la SODEC a toujours accepté de le financer de son côté). À Ottawa, on invoque des problèmes d'écriture, sans mentionner des considérations politiques (mais on lui dit que son héros est trop... héroïque). La même année, Falar-

deau avait publié le scénario de *15 février 1839* chez Stanké. Le projet de Michel Brault de réaliser son film sur les Patriotes, qui allait s'intituler *Quand je serai parti... vous vivrez encore*, entre en concurrence, dit-on à Téléfilm pour justifier en partie un troisième refus, avec celui de Falardeau.

Dix mille cartes postales d'appui atterrirent sur les bureaux de Téléfilm. En 1996 toujours est diffusé à la radio FM de Radio-Canada *Le Cauchemar*, fiction de Falardeau collée à ses déboires de cinéaste. Il tonne contre Téléfilm mais verse aussi dans l'invective de bas étage.

En 1997, un spectacle d'appui est organisé au café Porté Disparu. Une lettre ouverte signée par une centaine de personnalités du paysage socioculturel québécois, publiée dans plusieurs journaux, constitue une pétition appuyant la cause de Falardeau. Le

Comité du 15 février 1839, piloté par Nadine Vincent, une étudiante en linguistique, voit le jour au printemps. Les pressions s'intensifient en matière de spectacles-bénéfices mais aussi avec la présence du Comité à la Fête nationale du 24 juin. En octobre et novembre, des marches sont organisées pour assembler des fonds, à Montréal, plus tard à Rimouski, à Québec, puis en 1998 à Sherbrooke et à Matane. Le Comité devait récolter en définitive 2000 lettres d'appui et amasser 100 000 \$.

En mars 1999, Téléfilm Canada change son fusil d'épaule et accorde un soutien financier au film, mais le gros des sous viendra de la SODEC. Tourné entre le 14 janvier et le 25 février 2000 aux studios de l'ONF, à Saint-André-d'Argenteuil et à la Citadelle de Québec, le film sort donc bel et bien sur nos écrans. Comme quoi, l'acharnement porte parfois ses fruits.

Que savons-nous de son origine?



C'est le 21 janvier 1948
que le premier ministre
Maurice Duplessis fait
hisser le drapeau fleurdelisé
sur la tour de l'Hôtel du Parlement, à Québec.



Pour en savoir davantage sur le drapeau du Québec,
visitez le site de l'identification visuelle
gouvernementale à l'adresse www.piv.gouv.qc.ca.

21 janvier
Jour du drapeau du Québec

Québec
Ministère des
Relations avec les citoyens
et de l'immigration

IDÉES

Cinq ans de bouchardisme

Un triste bilan pour nous

SERGE CANTIN

Professeur de philosophie
à l'Université du Québec
à Trois-Rivières

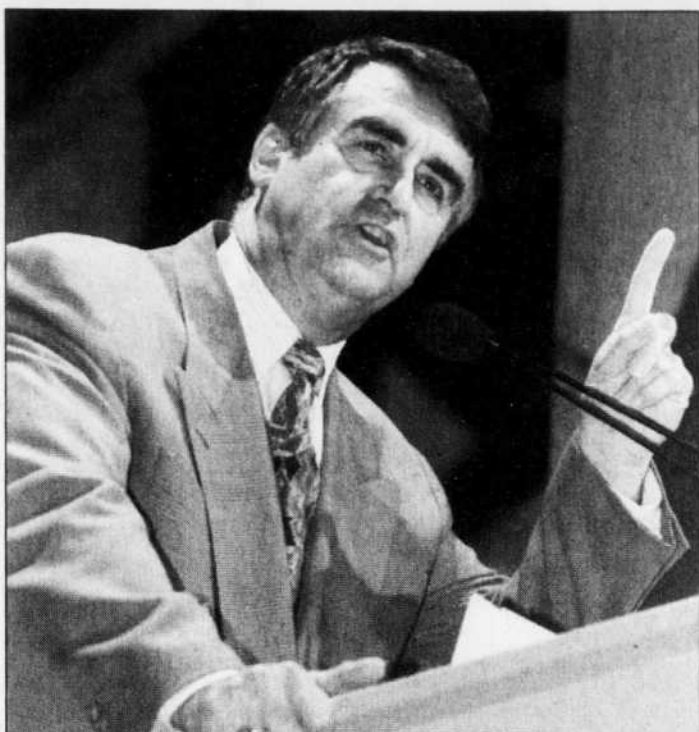
Dans un article paru au mois de juin 1999 dans *Le Devoir*, le sociologue Jacques Beauchemin faisait pertinemment observer que «la critique antinationaliste est parvenue à atteindre la mauvaise conscience qui sommeille en chaque nationaliste épris de démocratie», au point «d'acculer les nationalistes du Québec à démontrer le caractère inclusif et démocratique du projet souverainiste».

À lire *La Nation québécoise au futur et au passé* de Gérard Bouchard (frère et mentor du premier ministre démissionnaire), on ne peut qu'être frappé par la place qu'y occupe cette démonstration, l'auteur n'ayant de cesse d'insister sur «l'ouverture culturelle» à laquelle devront consentir les Québécois francophones s'ils veulent soustraire «la nation québécoise et sa promotion à tous les procès d'intolérance et de xénophobie qu'on lui fait encore souvent». Mais même cette ouverture culturelle ne saurait suffire à prouver aux autres notre bonne foi démocratique. Pour y parvenir, il nous faudra en outre apprendre à exorciser les démons de notre ethnicisme en dénonçant ceux qui, parmi nous, se montrent encore réfractaires à la conception moderne, civique, de la nation et à la «difficile transition» qu'elle implique.

Dans *La Nation québécoise au futur et au passé*, cette dénonciation prend pour cible principale Fernand Dumont, désigné comme le plus éminent représentant québécois de «la thèse des nations ethniques», comme un partisan du nationalisme ethnique, ce «stéréotype malveillant» auquel ont si fréquemment recourus les Richier et les Gagnon pour discréditer le Québec français, tant sur la scène internationale que dans l'esprit des Québécois francophones eux-mêmes.

Ce n'est pas le lieu ici pour établir ce que j'ai minutieusement démontré ailleurs (dans un article paru l'automne dernier dans le *Bulletin d'histoire politique*), à savoir que les accusations d'ethnicisme portées par Gérard Bouchard contre son ancien professeur relèvent de la mystification intellectuelle. Non seulement Fernand Dumont n'a jamais défendu la thèse à laquelle Bouchard l'associe, il s'est formellement prononcé contre toute conception ethnique de la nation. Ainsi, dans une entrevue qu'il accordait un an avant sa mort à Michel Vastel, il déclarait: «Il faut oublier le mot «ethnique» car la nation est essentiellement une réalité culturelle.» Quatre ans plus tôt, devant la Commission parlementaire sur la souveraineté du Québec, Dumont s'était fait plus précis quant au motif de son rejet du mot «ethnique»: «Il n'y a plus depuis très longtemps, disaient-ils, de nations au sens organique du terme, c'est-à-dire à caractère strictement ethnique. Ce qui existe maintenant, ce sont des nations culturelles», c'est-à-dire «électives».

[...] Mais depuis quand une réflexion sur la société québécoise qui privilégie la mémoire historique de la collectivité francophone passe-t-elle pour de l'ethnicisme? Depuis quelques années déjà. Depuis que nos clercs universitaires ont adopté, sous prétexte d'ouverture aux autres, le point de vue des autres sur nous-mêmes, tout en cherchant à nous



ARCHIVES LE DEVOIR

Lucien Bouchard, mal conseillé par son frère Gérard et déconnecté de la base militante de son parti, n'avait pas prévu la fronde qu'allait y provoquer son empressément à faire condamner les propos prétendument antisémites d'Yves

faire croire et à se convaincre eux-mêmes, à grand renfort d'arguties, que ces autres sont avec nous, alors qu'ils ne le sont le plus souvent, en vérité, que pour autant que les Québécois francophones renoncent à devenir eux-mêmes et qu'ils se montrent, selon la sage recommandation de Charles Taylor, impitoyables envers «tous [leurs] mythes essentialistes», spécialement celui de leur liberté politique.

♦ ♦ ♦

Ces remarques permettent de jeter un éclairage que je crois opportun sur ce qu'il était convenu d'appeler l'affaire Michaud avant que celle-ci ne devienne l'affaire Bouchard, ce qu'elle était du reste dès le départ. Car d'affaire il n'y aurait jamais eu sans l'anathème prononcé par le premier ministre et premier gardien de l'orthodoxie souverainiste (orthodoxie, soit dit en passant, bien peu orthodoxe puisqu'elle consiste à transiger sur le principe même de la souveraineté en qualifiant d'orthodoxes ceux qui s'y refusent).

Sans doute Lucien Bouchard n'attendait-il que l'occasion de se débarrasser d'un personnage gênant, d'un «pur et dur», d'un nationaliste «ethnique». Sauf que, mal conseillé par son frère Gérard et déconnecté de la base militante de son parti, il n'avait pas prévu la fronde qu'allait y provoquer son empressément à faire condamner les propos prétendument antisémites d'Yves Michaud. Cette précipitation, je l'interprète pour ma part comme une sorte d'acte manqué trahissant ce que le même Jacques Beauchemin appelle «un désir de souveraineté fondé sur la définition d'une identité qui ne se reconnaît plus comme culture», autrement dit, un «souverainisme sans nationalisme», selon la parfaite expression de Laurent-Michel Vacher.

Paradoxe, cette dernière formule traduit bien le paradoxe d'une pensée souverainiste qui, sous le règne des Bouchard, s'est engagée dans une incessante fuite en avant pour tenter d'échapper à son passé nationaliste honteux, «ethnique», ce passé que les adversaires de la souveraineté (le B'nai Brith, par exemple) ne manquent jamais l'occasion de rappeler à nos souverainistes postnationalistes qu'il est le leur, quoi qu'ils en aient. Et c'est ainsi que, piégés par leur propre discours, lequel s'appuie sur de vieux réflexes de colonisés, ceux-ci n'osent plus parler de souveraineté qu'en termes civiques, dupes qu'il sont

d'une idéologie néolibérale à savoir universelle qui pave de bonnes intentions le chemin aux intérêts des grandes nations et de leurs multinationales.

À quoi mène le souverainisme sans nationalisme, cette stratégie sans contenu, ce moyen sans fin, ce projet sans mémoire? Nulle part, sinon à l'impuissance actuelle, impasse que Lucien Bouchard n'a pu lui-même que reconnaître dans son discours de démission, non sans employer, il est vrai, son artificieuse rhétorique à en rejeter la responsabilité sur son peuple qui, l'ingrat, ne l'a pas compris. Mais qu'aurait-il fallu qu'il comprenne de ce que, pour ne pas éveiller le moindre soupçon d'ethnicisme, l'on n'a même pas tenté de lui parler pendant ces cinq années? Et pour cause: car comment parler vraiment de souveraineté du Québec sans dire «nous», sans que la parole souverainiste, aussi ouverte, accueillante, moderne, démocratique et inclusive qu'elle se vaille, ne s'adresse d'abord à nous, Québécois francophones «de souche» et «d'élection», à nous qui formons la très nette majorité de la population du Québec mais qui nous comportons encore trop souvent comme les minoritaires que nous sommes et serons de plus en plus dans la réserve francophone *canadian*?

Ce que je comprends, la leçon que je retiens de ces cinq années de bouchardisme, c'est qu'il est impossible de «raviver la flamme souverainiste» à moins de ranimer la conscience historique des Québécois francophones, à moins de réactualiser, par la parole et par l'action, les raisons profondes, historiques et collectives, ces raisons de solidarité qui, par-delà chacune de nos petites existences individuelles, rendent la souveraineté du Québec non seulement possible et souhaitable mais plus nécessaire que jamais. Car nous n'avons pas encore répondu aux questions fondamentales que Fernand Dumont posait il y a 30 ans dans *La Vigile du Québec*: «Qu'avons-nous fait au juste depuis 1960? Une minorité qui a survécu grâce à l'oubli de l'histoire s'est-elle rappelé simplement ses raisons d'exister? Avons-nous célébré la fête exaltée que se donne une société avant d'entrer dans une agonie plus silencieuse? Avons-nous effectué une prise de parole qui serait le suprême alibi d'une impossible prise en charge de notre destin?»

N'attendons pas qu'il soit trop tard, qu'à ces questions d'autres, moins timorés, aient déjà répondu à notre place.

Pour en finir avec le vote ethnique

«Où sont les tenants ethniques de l'option souverainiste? Ils sont confinés à des rôles de porte-étendard dans des comités kamikaze»

SALOMON COHEN

L'auteur de ce texte fut candidat du PQ dans Outremont en 1994 et président de la Commission des communautés ethniques du Bloc québécois de 1998 à 2000

Sur la lancée de l'affaire Michaud, j'ai été personnellement interpellé à maintes reprises par les divers médias d'information, par mes concitoyens en général et par les souverainistes en particulier. Au bas mot, j'ai fait, à ce jour, au moins quatre interventions publiques: une auprès de la radio de Radio-Canada, à l'émission *Sans Frontières* animée par Michel Desautels, le 19 décembre dernier; une deuxième par le biais d'une lettre au journal *Le Devoir*, parue le 21 décembre dernier, dont j'étais un des cinq signataires souverainistes issus des communautés culturelles; une troisième sous forme d'entrevue accordée au journaliste Alexandre Siros du journal *La Presse*, parue dans l'édition du 23 décembre dernier; et enfin, une quatrième, le même jour, sous forme d'entrevue accordée au réseau RDI.

Je tiens ainsi à rassurer ceux qui, comme Normand Breault, déplorent ne jamais voir «d'autres membres de la communauté juive venir nuancer, et encore moins contredire leurs porte-paroles» et qui se demandent quand, s'il y en a, des dissidents feront connaître leurs opinions «afin que les autres Québécois se rendent compte que la communauté juive n'est pas aussi monolithique qu'elle le paraît» (article paru dans *Le Devoir*, le 27 décembre dernier).

Le Québec de l'avenir ne se bâtira pas sans l'apport des divers groupes culturels. Le projet de faire du Québec un pays, dont révent 60 % des francophones, mérite une plus grande ouverture de la part des autres communautés ethniques du Québec. Pour les faire participer pleinement à l'élaboration de ce projet, il faut dans un premier temps faire davantage de place, au sein des organisations politiques et des institutions gouvernementales, aux sympathisants issus des communautés culturelles.

L'idée maîtresse qui soutient mon analyse est la suivante: l'avenir du Québec dépend principalement de trois composantes majeures de la société québécoise, compte tenu de leur poids démographique, de leur importance économique et de leur influence politique, soit la majorité française, la minorité anglaise et les communautés culturelles ou ethniques, tout en retenant l'apport des nations autochtones.

Il est sans doute vrai que les Anglo-Québécois ont tout intérêt à se considérer au Québec avant tout comme les dignes représentants du groupe majoritaire et dominant au Canada. De même, il est tout aussi légitime pour les premières générations d'immigrants de demeurer loyalement redevables à leur pays d'accueil, le Canada, et de nourrir leur rêve d'appartenir à une grande nation nord-américaine. Il n'en reste pas moins qu'un bon nombre d'entre eux reconnaissent la puissance des forces vives du Québec francophone, qui tend inexorablement vers l'émancipation de son peuple et vers son autonomie, sa souveraineté, sa reconnaissance et sa participation au concert des nations.

La polémique actuelle confère (encore une fois) à la communauté juive le rôle de bouc émissaire des mécontentements de ceux qui déplorent le refus des communautés culturelles d'adhérer au projet de la majorité française. Mais où sont, dites-vous, les tenants ethniques de l'option souverainiste? Où sont leurs porte-paroles? Pourquoi leurs témoignages sont-ils si diffus qu'on a peine à les entendre et à les reconnaître?

La réponse est simple. Ils sont pour la plupart en marge des mouvements politiques, et quand ils y participent pleinement, ils appartiennent à des associations et des comités politiques multithématiques sympathisants dépourvus de moyens d'action et méprisés par les grandes organisations ethniques. Ils militent à l'ombre des projecteurs braqués sur les témoins de la cause souverainiste et de la représentation ethnique.

Lorsqu'ils acceptent de porter haut la bannière souverainiste, ils sont confinés à des rôles de porte-étendard dans des comités kamikazes lors des élections. Incapables de relever le défi insurmontable de rallier leur groupe ethnique à la cause souverainiste et de gagner dans des comités amplement acquis à d'autres formations politiques, ils sont condamnés à purger leur peine au purgatoire à la suite de leur incontournable échec électoral. Isolés de leur groupe d'appartenance culturelle, ils font face à la méfiance

du groupe majoritaire envers ceux qui viennent d'ailleurs, issus de cultures emballantes quand on fait du tourisme mais combien menaçantes quand elles se frôlent à nous au quotidien.

La manne des nouveaux adhérents ethniques à la cause, qui ont suivi ces candidats dans leur lutte électorale, est laissée pour compte. Ceux-ci constatent avec dépit que tous leurs efforts n'ont même pas permis à l'un des leurs de se faire une place de choix dans les hautes sphères du pouvoir. Débinés, ils abandonnent en déplorant le manque de reconnaissance face à leur difficile engagement dans une voie qui défie les tendances lourdes de leur groupe culturel et les marginalise d'emblée, ainsi que le manque de considération des souverainistes à leur endroit.

Ultime revers, ils constatent avec dépit qu'en certains cas, les opposants à l'option souverainiste, qui leur ont ouvertement manifesté leur opposition, sont quant à eux gratifiés de nominations sous prétexte qu'ils représentent fidèlement leur groupe culturel et avec la fausse prétention que ceci entraînera, en guise de gratitude, des conversions à la cause. Pour les sympathisants ethniques, c'est ce qu'on appelle le pousser l'insulte à son comble. Pas étonnant qu'en période de crise on se demande où ils sont.

Privés de pouvoir et de leviers économiques pendant une longue période de l'histoire du Québec, trop de francophones considèrent encore, à tort, qu'à défaut de débouchés dans le secteur privé, plus facilement accessible selon eux pour les groupes ethniques, ils doivent se réserver les sièges parlementaires et les emplois dans les administrations publiques québécoises. La résistance apparente à faire entrer dans leurs rangs, à part entière, les ressortissants «étrangers» nuit à la véritable intégration des groupes ethniques et perpétue la domination des leaders de communautés culturelles sur leur groupe d'appartenance.

À mon avis, tant que le groupe majoritaire francophone ne fera pas une place de choix à ceux qui, venus d'ailleurs, veulent s'intégrer et participer à l'édification du Québec de demain en symbiose avec les aspirations du peuple québécois, il n'y aura pas de vrai débat sur la question nationale au sein des groupes ethniques, et je le déplore amèrement.

De fait, il n'y a que la majorité française qui débatte démocratiquement de la question nationale du Québec. Les communautés anglophones et ethniques non seulement n'abordent pas cette question de façon démocratique, mais elles font tout pour étouffer le débat qui secoue le Québec depuis plus de quarante ans.

De fait, il n'y a que la majorité française qui débatte démocratiquement de la question nationale du Québec. Les communautés anglophones et ethniques non seulement n'abordent pas cette question de façon démocratique, mais elles font tout pour étouffer le débat qui secoue le Québec depuis plus de quarante ans. De ce point de vue, on est encore aux prises avec des communautés culturelles fermées en grande partie à cause des intérêts de certains leaders qui cherchent à préserver leur emprise sur des citoyens fragiles. L'unanimité actuelle de ces groupes à des relents de dictatures. Quelle honte!

La majorité française peut et doit impérativement exercer son leadership afin de favoriser l'apport des groupes anglophone et ethniques à la définition du Québec de demain. Elle doit les inciter à ouvrir les vannes du débat démocratique sur la question nationale du Québec et, ce faisant, à libérer les trésors de leur contribution.

Le jour où le débat sur la question nationale du Québec sera étendu à l'ensemble de la société québécoise, abordé par tous les groupes dans toutes les langues parlées par les communautés culturelles et avec la majorité française et la minorité anglaise, on pourra alors prétendre à un réel débat démocratique.

Imaginez la contribution au devenir du Québec de chacun de ces groupes culturels et ethniques, l'élevation, la coloration et l'élargissement du débat sur la question nationale du Québec. Des moments historiques en perspective! Quel bénéfice pour le Québec! Et, surtout, quelle leçon de démocratie pour le reste du Canada et le monde entier! Je suis convaincu qu'à cet égard, le Québec peut devenir un «phare» démocratique pour les petits pays.

Une fois que le débat est bien engagé, chaque citoyen peut s'exprimer et penser librement, sans restriction ni entrave dans son cheminement politique de personne conscientisée. Ce sont les conditions essentielles à l'élaboration du vrai visage démocratique du Québec à bâtir et au développement d'une solidarité sociale. Dans un contexte moins favorable au débat démocratique, la polarisation risquerait d'antagoniser les différents groupes et de créer une impasse totale en ce qui concerne l'édification du Québec de demain.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

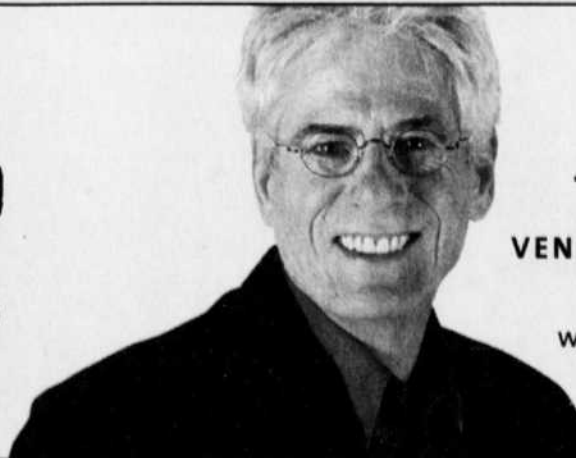
LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle (science), Louise Leduc, Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornéliier (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commiss); La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlène Côté, Anouk Hurbutt, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE, Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

CHASSEURS D'IDÉES

Réalisation : Simon Girard

avec Jacques Véronneau DIMANCHE 14 h • 23 h 19

Où en sont les Noirs aux États-Unis ?



Télé-Québec

VENEZ VOIR AILLEURS !

www.telequebec.qc.ca

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LEGAULT

C Au piano cette semaine :
Marc-André Hamelin
et **Louis Lortie**.
Détails en page 8 de
L'agenda du Devoir.

SUITE DE LA PAGE 1

ainsi que de maintenir le statu quo dans le domaine linguistique. Au cabinet du ministre, on se contente de dire qu'il poursuit sa réflexion.

Cette tuile pour le camp Legault est venue contre-carrer les espoirs du ministre de voir son blason redoré avec la rencontre que l'on faisait mousser comme une réussite et un rapprochement des deux camps. Du côté de M. Legault, on s'évertuait à dire qu'il n'y a plus de chicane et que tout ça est derrière eux. Cependant, les qualificatifs utilisés hier dans le camp Marois pour commenter les tergiversations du ministre Legault étaient loin d'être tendres. La ministre ne digère tout simplement pas le coup fourré de son collègue de l'Éducation, dit-on.

Landry bouleversé

Par ailleurs, lors d'une conférence de presse tenue à Drummondville hier, le vice-premier ministre Landry n'a pas voulu aborder la question de la succession à Lucien Bouchard, sinon pour confirmer qu'il tentait de dissuader Pauline Marois de démissionner. «*Ça me bouleverse de penser qu'une telle chose peut arriver. [...] Tout ce qui sera en mon pouvoir pour faire qu'une telle chose n'arrive pas, je le ferai*», a-t-il ajouté. Le ministère des Finances ainsi que le poste de vice-première ministre l'attendaient si elle décidait de se rallier, indique son entourage. On confirme par ailleurs que M. Landry «*annoncera ses intentions concernant la campagne au leadership*» à 11h demain à Verchères. Il est toutefois acquis que M. Landry se portera candidat à la succession de M. Bouchard.

Certaines sources indiquent que le vice-premier ministre privilégie toujours le couronnement plutôt qu'une course à la succession afin d'«*éliminer toute possibilité de déchirement public*». La réflexion menée par M. Legault et Mme Marois sera donc cruciale puisque aucune personne de l'extérieur du parti n'a encore manifesté son intérêt pour mener la lutte contre M. Landry. Si personne ne se présente, M. Landry sera élu président du Parti québécois au début du mois de mars et accèdera au poste de premier ministre à peu près au même moment.

L'image de M. Legault a été mise à rude épreuve ces derniers jours en raison de la volte-face qu'il a servie à Pauline Marois. Après avoir envisagé, de sa propre initiative, un tandem à l'américaine avec elle pour contrer Bernard Landry, ce

dernier s'est ravisé mercredi pour se ranger derrière le vice-premier ministre. C'est ce qu'avait indiqué M. Landry quelques heures plus tard à la principale intéressée, à la suite d'une rencontre qu'avaient eu les deux hommes.

Atterrée, Mme Marois avait alors confié à des proches qu'elle se demandait «*si ça vaut le coup de continuer*». Depuis, elle poursuit sa réflexion à son domicile de l'Île-Bizard. Les sondages et le faible appui qu'elle a récolté au cours des derniers jours pour se lancer dans la course l'ont profondément secouée. Un très mince espoir qu'elle se lance dans la course persiste toutefois, fait-on valoir dans son entourage, puisqu'elle aurait récemment reçu d'importants appuis de la part de certains exécutifs de comté.

PLAMONDON



PRESSE CANADIENNE

SUITE DE LA PAGE 1

y mettaient nos mères.

«*Probablement de la muscade et du clou de girofle*», a affirmé l'autoritaire Chouette, mère de la Bine.

Mais en cette matière, Luc se méfie de la Chouette parce qu'elle vient du Lac-Saint-Jean, où les cretons ne sont pas «*des vrais cretons comme dans Portneuf*», mais surtout parce qu'elle s'était déjà rendue coupable à ses yeux d'une grave hérésie gastronomique.

C'était il y a quelques années, chez lui, à Paris. Ils avaient entrepris tous les deux de préparer un pâté chinois pour Lucien Bouchard, alors ambassadeur du Canada en France. La Chouette avait décidé de faire gratiner le tout avec du gruyère et d'ajouter des herbes de Provence. Luc était scandalisé.

«*Ce sera juste meilleur*!», plaiderait la Chouette.

Ce n'était pas que ce soit meilleur, qui intéressait Luc, mais bien plutôt que ce soit authentique, rigoureusement conforme à la recette de nos mères port-neuviennes. Il ne s'agissait pas, comme dans le cas des cretons, de faire des découvertes, mais de retrouver un goût perdu. Le passé, Luc le préfère intouché, immuable et inaltérable.

Pour le reste, par contre, il veut toujours tout chambarder, tout réaménager, tout réinventer. J'ai voyagé plusieurs fois avec lui, en Europe, au Mexique, dans les Antilles. Je l'ai vu changer cent fois d'idée en cours de route, et d'horaires, d'itinéraires, de destination. Je l'ai vu aussi retoucher lourdement le décor des chambres d'hôtel où il descendait ou des villas qu'il avait louées, déplaçant meubles, lampes, bibelots, tableaux, plantes, créant un nouvel environnement, ici un coin lecture, là un coin pour travailler le matin, un autre pour lire ses magazines et ses journaux, pour parler au téléphone. Luc, c'est le grand et incontestable organisateur en chef.

Quand viennent les repas, il a préparé un plan de table, il a souvent décidé du menu et, si l'on est au restaurant, c'est lui qui paye, bien sûr.

— *Pourquoi c'est toujours toi?*
— *On recommencera pas cette discussion-là. C'est ridicule. Tu le sais aussi bien que moi.*

Un gros show en son honneur est-il prévu? Il va s'occuper de la mise en scène, il écrira la chanson thème, il dressera la liste des participants, des invités, tout l'ordre du spectacle. Écrit-il un opéra? Il décide du sujet, le traite à sa manière, choisit le compositeur et l'arrangeur, le producteur, les chanteurs, les danseurs, et dirige le metteur en scène et le chorégraphe, et l'éclairagiste et la promotion. La Chouette prétend qu'il va organiser la cérémonie de ses propres obsèques, et décider où et comment ça se passera, qui chantera quoi et dans quelle tonalité.

De ça, moi, je doute. Parce que s'il y a une chose à laquelle Luc Plamondon ne pense pas beaucoup, c'est à la mort. Ça se voit à sa manière de vivre. Et en plus, il me l'a dit et répété.

Nous étions partis tous les deux de bon matin dans le but de faire un peu de machine dans la partie nord de l'île, la moins habitée. Moi au volant, évidemment. Luc est trop maladroit et distrait pour

conduire. Il casse tout, il oublie partout ses lunettes, son portefeuille. L'autre jour, il est rentré de Buenos Aires à Londres sans passeport, sans papier, sans ses clefs, sans un sou. Prise deux ou trois.

Il est par contre d'une insatiable curiosité. En route vers North Point, il a insisté pour que nous prenions tous les chemins de traverse que nous croisons, si petits fussent-ils. Et nous devions chaque fois aller jusqu'au bout, jusqu'à ce qu'ils ne soient plus carrossables. Et alors, il fallait aller à pied voir où conduisait le sentier. Nous avons ainsi abouti dans des fonds de cour de minuscules fermes, traversé des palmeraies désertes, trouvé un village abandonné. Et il a fallu entrer dans les maisons, parler des vies qui avaient pu se vivre là-dedans, se demander ce qui avait bien pu se passer, s'extasier. Deux heures plus tard, nous n'étions toujours qu'à quelques kilomètres à vol d'oiseau de notre point de départ, mais nous avions vu ce que le touriste jamais ne voit.

Luc adore les sombres ruines et les villages fantômes autant que les grands hôtels lumineux et luxueux (il a écrit une bonne partie de *Notre-Dame de Paris* dans le plus bel hôtel de La Barbade), il aime les cretons autant que le caviar, les grosses villes sales et brutales autant que le fond des bois. Il veut toujours goûter à tout, être de toutes les fêtes et en même temps avoir la sainte paix. Il supplie ses amis: «*Laissez-moi seul, faut que je travaille*». Mais il saute sur le téléphone et invite plein de gens à souper. «*Et tant qu'à y être, restez donc à coucher*». Même quand il n'y est pas, ses appartements, surtout ceux de Paris et de Londres, sont des lieux de passage et de séjour très fréquentés. Pendant ses vacances à La Barbade, il a trouvé le tour de travailler plusieurs jours d'affilée avec des avocats et des producteurs venus le rencontrer.

La sainte paix dont il rêve, il ne la trouve pas souvent. Surtout pas à Paris. On le reconnaît partout dans les rues, on lui demande des autographes, des photos, des entrevues, du temps. Il adore, évidemment. Qui peut rester insensible aux voluptueuses caresses de la gloire et du succès? Nous sommes montés un soir,

son amie Madeleine et lui, la Chouette et moi, au restaurant Jules-Verne de la tour Eiffel. En le voyant arriver, le pianiste s'est mis à jouer des airs de *Starmania* et de *Notre-Dame de Paris*. Luc était aux anges.

Il l'était encore à North Point, devant le monstrueux spectacle des puissantes houles que l'Atlantique jetait sur les côtes rocheuses. Mais il marchait à trois bons mètres de l'abrupte falaise. «*Ce vide-là, ça m'attire*», disait-il. C'est que tout l'attire.

La seule chose, je crois, qu'il ne mange pas goulument, ce sont des andouillettes. Et encore, disons qu'il n'en prendra pas deux fois. Je crois aussi qu'il n'aime pas beaucoup le sommeil. «*On n'est pas là, quand on dort, dit-il. C'est un peu du temps perdu*». Premier levé, dernier couché, donc. Tant qu'il y a de l'action, il restera debout. Même s'il a dans le corps un décalage horaire de huit ou dix heures.

Sur le chemin du retour, dans le soir brusquement tombé, nous avons parlé de nos pères qui ne sont plus, mais à qui nous ressemblons peut-être, en vieillissant. Même si nous ne vieillissons pas du tout comme eux.

Dans la conversation, comme sur la route, Luc prend sans cesse des chemins de traverse, s'embarquant dans de longues digressions, se perdant dans ses pensées, marmonnant des propos presque inaudibles, puis revenant après des détours imprévus au sujet principal.

«*Moi, tu sais, je ne pense à peu près jamais à ces choses-là, à la vieillesse, à la mort*».

C'est alors qu'il m'a parlé de ce projet (cette certitude?) qu'il a de vivre très vieux, et d'écrire encore très longtemps.

— *Nous avons la chance, toi et moi, d'avoir des métiers qu'on peut pratiquer, si on ne se casse pas les doigts, jusqu'à 90 ans au moins.*

— *D'accord, nous faisons un peu le même métier. Mais nos mots n'ont pas tout à fait la même valeur*, lui ai-je répondu.

Nous avons calculé, pour rire, qu'il écrivait bon an mal an une vingtaine de chansons, soit environ deux lignes par jour, une douzaine de mots, disons en tout et pour tout 5000 mots par année. Certainement parmi les mieux payés de tous les mots qui s'écrivent de nos jours dans toute la Francophonie.

Les gens d'affaires qui le côtoient disent qu'il est un très habile businessman. Comme son père maugnon, il connaît la valeur des choses et des gens. Et il sait défendre son bien, ses droits d'auteur, ses royalties. Et en flamber d'énormes quantités avec un sportif plaisir.

Il achète de beaux appartements, il possède une très importante collection d'œuvres de peintres et de sculpteurs québécois amassées depuis plus de trente ans. Les maisons qu'il habite à Paris, Londres, Dublin en sont remplies, Tournaisant, Ripelle, Dallaire, Hurtubise, etc. Des vêtements aussi. Trop. Il ne peut tout porter, il doit élaguer, il donne à gauche et à droite.

Luc adore donner à ceux qu'il aime. Et il le fait avec grâce et naturel, de sorte que recevoir de lui est toujours un bonheur. Lui aussi sait être heureux de ce qu'on lui offre. Même quand ce ne sont que des cretons virtuels. Et peut-être pas tout à fait authentiques.

BUSH

SUITE DE LA PAGE 1

-Unis inquiète. Que trois experts emploient séparément le même verbe lorsqu'on leur demande de résumer leur appréciation du successeur de Clinton mérite plus d'une méditation. Et notamment sur ses capacités ou, plutôt, sur son expérience.

Profil de Bush

Auteur d'un livre dans lequel il déclinait le profil des Présidents et de leurs conseillers qui ont gouverné les États-Unis pendant 50 ans, M. Orban estime que George W. Bush est le plus faible, au regard de son curriculum vitae, de tous les locataires de la Maison-Blanche. «*Je trouve inquiétant que nous ayons eu un candidat aux idées si faibles. Lorsqu'on étudie son bilan en tant que gouverneur du Texas, on constate qu'il n'a rien fait pour que cet État soit moins rétrograde. Au contraire. Le Texas demeure l'endroit où l'ampleur de la répression est la plus élevée du monde occidental. À un point tel que le Texas est le prototype par excellence du capitalisme sauvage*».

Faute d'expérience suffisante et d'une maîtrise aiguisée de la chose politique, Bush s'est rabattu ou, plus exactement, s'est appuyé sur la vieille garde du Parti républicain, notamment celle qui avait entouré le père Bush. Ainsi, il faut souligner, selon M. Bernier, la présence de James Baker. C'est lui que l'on s'est empressé de rappeler aux débuts de l'imbricature qui a suivi l'étrange élection du 7 novembre. C'est Dick Cheney, vice-président et vétéran des administrations Ford et Bush, qui a supervisé la transition. C'est Colin Powell qui a été nommé au secrétariat d'État, c'est Condoleezza Rice qui a hérité de la Sécurité nationale, c'est Donald Rumsfeld qui est à la tête de la Défense, c'est...

Le nombre de conseillers de l'ère Bush père qui noyautent le bureau ovale est si imposant qu'il faut se demander, a précisé M. Bernier, si Bush va se comporter comme le patron des lieux ou comme un employé de la vieille garde. D'ailleurs, l'une des difficultés qui se posent dès à présent pour Bush est de faire la démonstration qu'il a l'étoffe d'un président. Il doit prouver qu'il n'a pas accédé à ce poste uniquement à cause des sommes faramineuses qui ont rempli sa caisse électorale ou grâce à l'aide de son père. Voilà pour le court terme.

À moyen terme, la faiblesse de sa victoire électorale devrait l'obliger à conjuguer politique avec conciliation. Avec qui? Les démocrates. «*Il devra composer avec les démocrates. Il n'a pas le choix*, selon M. Bernier. Il est dans l'obligation d'élaborer des formules de

consensus. Sinon, il y a fort à parier que les travaux du Sénat, où les démocrates ont fait des gains lors des dernières élections, seront paralysés. Il doit en tout cas s'efforcer de la droite religieuse qui a inféodé le parti de George W. Bush, et surtout depuis les législatives de 1994.»

Politique extérieure

Jusqu'à présent, une masse de documents, des centaines et des centaines de commentaires, ont permis d'apprendre et de retenir que la nouvelle équipe de la Maison-Blanche a un penchant prononcé pour l'isolationnisme ou, dit autrement, pour une certaine indifférence. Certaine? Tant et aussi longtemps que les intérêts particuliers des États-Unis ne seront pas en jeu, tant et aussi longtemps que les États-Unis n'auront rien à gagner en s'impliquant ici ou là, ils ne bougeront pas. En deux mots, la vision étrangère de Bush se résume à un mélange fait de repli sur soi et de mercantilisme. «*J'ai peur qu'on retourne au splendide isolationnisme*», a confié M. Bernier.

Tant Rice que Powell, tant Cheney que Rumsfeld ont souligné que les interventions politiques et économiques seraient réduites. Elle ne seront plus ce qu'elles ont été sous l'ère du ticket Clinton-Gore, ce dernier ayant été l'un des vice-présidents les plus enclins à ce que les États-Unis s'impliquent au maximum dans les affaires du monde.

A cause de ce penchant pour l'isolationnisme et l'une de ses conséquences, soit le coup d'envoi qui sera donné en cours d'année au système de défense antimissiles, sans qu'il y ait eu de négociations avec les Russes, sans que l'on ait écouté les doléances des Européens, il est probable «*que l'on soit témoin d'une rupture grave avec les alliés*», a expliqué Michel Fortmann. «*On imagine mal Bush prendre en considération les avis des Européens. Il y a le risque d'un contentieux d'autant plus important qu'il aura des répercussions sur d'autres fronts*».

Cette histoire de système antimissiles a ceci de singulier que tout le monde se pose les mêmes questions. «*Il sert les intérêts de qui? Des entreprises qui seront appelées à le construire ou de l'ensemble de la population américaine? Qui sont les ennemis? La Chine? J'ai l'impression que la vieille garde qui entoure Bush n'a rien perdu des velléités belliqueuses qui étaient les siennes sous les administrations républicaines. La paix relative dont nous avons bénéficié depuis la fin de la guerre froide est mise en péril*».

Entre ses positions environnementales, son déficit d'expérience, ses politiques économiques et sa vision du monde, Bush présente pour l'instant un profil décident très riche en inquiétudes.

MOTONEIGE

SUITE DE LA PAGE 1

L'étude de l'EPA précise qu'une motoneige à deux temps, le modèle classique sur le marché, rejette en moyenne 111 grammes d'hydrocarbures par unité de puissance de moteur (ch pour «cheval vapeur», soit HP pour *horsepower* en anglais) par heure, 296 grammes de monoxyde de carbone par ch-heure et 2,7 grammes de micro-particules par ch-heure.

Si on compare ces rejets aux rejets urbains d'une voiture Honda Civic de 1600 cc (0,04 gramme par mille), il suffit de six minutes à la même motoneige type pour rejeter en un an l'équivalent de la Honda en hydrocarbures, 18 minutes pour le monoxyde de carbone et 30 minutes pour les micro-particules. Si on veut les comparer aux rejets de la même Honda Civic sur la grand-route, il suffit de diviser encore par quatre.

Avec des rejets de 482 grammes d'hydrocarbures par mille parcouru, une motoneige de 100 forces en émet 12 050 fois plus qu'une voiture respectant la norme canado-américaine de 0,04 gramme par mille. La différence s'explique, selon M. Banville, par le fait que la motoneige fonctionne toujours avec un moteur à deux temps, qui brûle non pas de l'essence pure mais un mélange d'huile et d'essence. Elle s'explique aussi par le fait que ce véhicule n'est doté d'aucun système antipollution comme les voitures, c'est-à-dire principalement d'injecteurs réglés par une batterie de senseurs ainsi que d'un convertisseur catalytique. La conception du véhicule joue aussi un rôle parce que le tapis roulant de la motoneige semble beaucoup moins efficace sur la neige, d'un point de vue énergétique, que les roues des véhicules sur un terrain solide.

Pour son calcul, l'ingénieur-chimiste s'est basé sur le fait que l'étude de l'EPA estime à 23 milles à l'heure la vitesse moyenne parcourue par les motoneigistes américains. Selon l'EPA, les motoneigistes de ce pays roulent en moyenne 57 heures par année sur une distance moyenne de 1300 milles. M. Banville ne connaissait aucun chiffre équivalent pour décrire les habitudes de conduite des motoneigistes canadiens.

Le même chercheur a aussi calculé, en réponse aux questions du *Devoir*, qu'une motoneige type d'une puissance de 100 chevaux vapeur rejette de 10 à 11 fois plus d'oxydes d'azote qu'une grosse moto, un véhicule dont la quasi-totalité des exemplaires vendus ne sont équipés d'aucun dispositif antipollution, et environ 92,5 fois plus qu'une Honda Civic. Les oxydes d'azote sont le principal gaz précurseur du smog urbain et la deuxième composante en importance des pluies acides. Une bonne partie de ces molécules se retrouvent emprisonnées dans la neige et frappent ensemble, au moment du dégel, les lacs et les cours d'eau, provoquant un phénomène connu sous le nom de «choc acide». Évidemment, les alevins et les poissons tués par le phénomène ne sont plus là quand il se dissipe! Fait étonnant, alors que les chercheurs canadiens d'Environnement Canada ajoutent désormais les émissions de gaz à effet de serre (CO₂) à la liste des contaminants rejetés par les véhicules, les études américaines sont totalement muettes sur la contribution des motoneiges au réchauffement du climat, un mégaphénomène de pollution qui devrait éventuellement entraîner la raréfaction de la neige... et des motoneigistes.

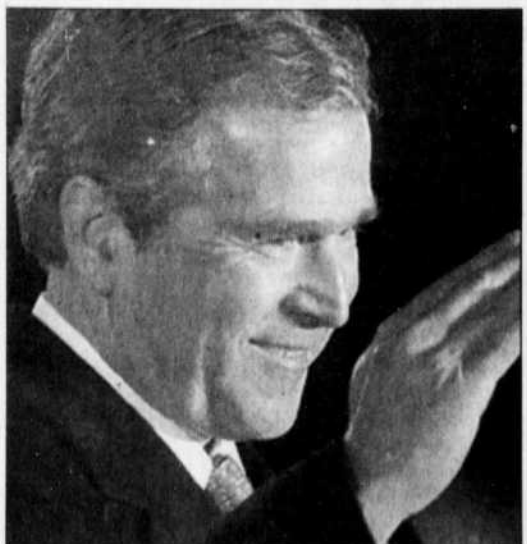
D'ailleurs, le phénomène est déjà apparent aux États-Unis et au Canada, où l'on assiste à un ralentissement des ventes de motoneiges mais pour une autre raison: la popularité croissante des petits véhicules tout-terrains (VTT), aussi appelés quads. Au Québec, les VTT ont dépassé les motoneiges en nombre en 1996. En 1999, le nombre de quads immatriculés, soit 191 311, a dépassé d'environ 25 % celui des motoneiges, qui se situaient alors à 151 608. Les amateurs de quads sont eux aussi en train de s'équiper d'un réseau routier hivernal entretenu, ce qui explique l'engouement pour ce type d'engin récréatif utilisable à long terme.

Selon plusieurs utilisateurs chevronnés, les quads seraient moins gourmands que les motoneiges en carburant, ce qui réduirait leurs émissions polluantes par mille parcouru. Mais comme on les utilise toute l'année dans bien des cas, cela alourdit théoriquement leur dossier environnemental. Plusieurs motoneiges consommeraient présentement entre 15 et 20 litres aux 100 kilomètres, soit autant que les monstres énergivores que sont les énormes camions Dakota, Expedition et Yukon.

Aux États-Unis, selon l'annonce d'intention de l'EPA, qui a annoncé cet automne son intention de promulguer en 2001 un premier jeu de normes sur les véhicules récréatifs, ceux-ci contribueraient pour 8 % aux émissions d'hydrocarbures totales provenant de toutes les sources dites «mobiles», ce qui comprend navires, avions, trains, voitures, machinerie agricole et de chantier, et pour 5 % des émissions de monoxyde de carbone.

Et «*même si ce sont les meilleurs chiffres disponibles pour l'instant, on peut penser que des tests indépendants effectués sur plusieurs types de motoneiges et autres véhicules récréatifs pourraient nous révéler que les sports motorisés contribuent encore davantage à la pollution que ce qu'on croit présentement*». La plupart des études sur lesquelles l'EPA s'est basée datent de plusieurs années et, dans plusieurs cas, sur des chiffres fournis par les fabricants», commente l'ingénieur-chimiste d'Environnement Canada.

Contrairement à ce que plusieurs vendeurs de motoneiges affirment, leurs engins favorisent polluer bien davantage que les petits moteurs. Une tondeuse à gazon, par exemple, rejette en une heure la même quantité d'hydrocarbures qu'une voiture sur 350 kilomètres. Une souffeuse à neige rejette l'équivalent d'une voiture sur 250 kilomètres et une génératrice, l'équivalent de 50 kilomètres, ce qui est beaucoup moins qu'une motoneige, qui rejette en une heure l'équivalent des rejets d'une voiture sur... 20 000 kilomètres, si elle respecte la norme gouvernementale, ou en six minutes, s'il s'agit des rejets annuels d'hydrocarbures d'une Honda Civic!



REUTERS

Portrait du président

- Né le 6 juillet 1946 à Midland, au Texas.
- Élu gouverneur du Texas en novembre 1994. auparavant, il présidait aux destinées de l'équipe de baseball les Rangers du Texas.
- En 1975, il avait fondé la Bush Exploration, une compagnie d'exploitation pétrolière située à Midland, au Texas. Cette expérience s'avéra un échec.
- Après avoir grandi à Midland et à Houston, Bush devint pilote de F-102 dans la Texas Air National Guard.
- Il est titulaire d'un MBA de la Harvard Business School.

La garde rapprochée

- Vice-président: Dick Cheney
- Secrétaire d'État: Colin Powell
- Conseillère à la sécurité nationale: Condoleezza Rice
- Secrétaire à la Défense: Donald Rumsfeld
- Secrétaire à la Justice: John Ashcroft
- Secrétaire aux Finances: Paul O'Neill
- Secrétaire au Commerce: Don Evans
- Secrétaire à l'Intérieur: Gale Norton
- Secrétaire à l'Énergie: Spencer Abraham